

ASSOCIATION POUR LA
CONSERVATION DU
CHÂTEAU
D'ORON

Bulletin 1997

ATTENTION! A lire en priorité et en respectant les délais:

Page 67: Convocation à l'Assemblée générale du dimanche 27 avril 1997

Page 69: Paiement des cotisations

1998:

Réservez déjà la date de l'Assemblée générale 1998, fixée au dimanche 26 avril

Château d'Oron - Mode d'emploi

Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé sur la commune d'Oron-le-Châtel.

2

Accès:

En voiture: par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres
par la RN12, à 13 km de la sortie de Vulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures

En train: Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron

Visites du Château en 1997:

Du 29 mars au 26 octobre:

Le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

du 1er juin au 31 août:

Le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

du mardi au vendredi: une visite à 11h et une visite à 14h précises.

Les groupes peuvent visiter toute l'année à d'autres heures sur rendez-vous préalable auprès des guides

Guides: Elisa Rossier ☎ (021) 907 78 27, Fax (021) 907 94 79

Catherine Veron ☎ (021) 907 90 51, Fax (021) 907 90 65

Intendant: Jean-Pierre Veron ☎ (021) 907 72 22

Tarifs des visites:

- a) par personne adulte Fr. 5.-
- b) militaires, étudiants, rentiers AVS Fr. 2.50
- c) enfants jusqu'à 16 ans Fr. 1.-
- d) écoles, par enfant ou accompagnant Fr. 0.50
- e) groupes dès 20 personnes Fr. 2.50

Location de salles pour banquets, conférences, concerts

s'adresser:

Au secrétariat: ☎ (021) 907 90 51 Fax (021) 907 90 65

Association pour la Conservation du Château d'Oron, Case Postale 6,
1608 Oron-le-Châtel. (Tarifs de location: voir page 70)

Pour tous les renseignements au sujet des repas et des réceptions:

Restaurateur officiel du Château:

Le Montreux Palace, 100 Grand-Rue 1820 **Montreux**

☎ (021) 962 12 12 ou 962 15 55 Télex 453 101 Fax (021) 962 17 17

Bureau: Château d'Oron ☎ (021) 907 88 27

Table des matières

3	Château d'Oron - Mode d'emploi.....	2
	Table des matières.....	3
	Billet du Président.....	7
	Procès-verbal de l'Assemblée générale 1996.....	9
	La cour intérieure: un projet ambitieusement transparent	15
	Les conférences du Château d'Oron.....	16
	L'Abbaye de Hautcrêt (2è partie).....	20
	L'Abbaye de Hautcrêt retrouvée ?	24
	Fête du Moyen Age au château.....	31
	Vous êtes copropriétaires d'une mine de houille (1ère partie)	35
	La famille Roberti au château d'Oron	40
	Situation financière de l'Association:Les comptes 1996	44
	Le budget 1997	46
	Les travaux 1996.....	49
	Statistiques: les visiteurs, les membres, les repas	50
	Liste des membres au 31.12.1996.....	52
	Statuts de l'Association.....	63
	Assemblée générale du 27 avril 1997	67
	Paiement de la cotisation annuelle.....	69
	Tarif de location des salles	70
	Bibliographie, crédit photographique, rédaction	71
	Notes	72

Comité de l'Association

Président:

Raymond Junod, *Case postale 3061, 1002 Lausanne*
Tél. 321 15 34 - Fax 321 15 56

4

Vice-Président, Trésorier:

André Locher, *Au Champ à la Meille, 1608 Oron-le-Châtel*
Tél. 907 85 78 - Fax 907 95 72

Membres:

Ami Desmeules, *La Louchyre, 1084 Carrouge*
Tél. 903 12 62

Marinette Leresche, *1610 Oron-la-Ville*
Tél. 907 76 74

Werner Jeker, *Les Ateliers du Nord, Place du Nord 2, 1005 Lausanne*
Tél. 320 58 08 - Fax 320 58 43

Marianne Corboz, *Rte du Flon, 1610 Oron-la-Ville*
Tél. 924 27 56 - Fax 907 84 94

Silvia Kimmeier, *Bibliothèque cantonale et universitaire, Dorigny, 1015 Lausanne*
Tél. 692 48 02 - Fax 692 48 45

Ivan Kolecek, *Rue Enning 8, 1003 Lausanne*
Tél. 320 88 50 - Fax 311 02 63

* Brigitte Waridel, *Service des activités culturelles, rue de la Barre 8, 1014 Lausanne*
Tél. 316 33 00 - Fax 316 33 06

Secrétaire:

Catherine Veron, *Case postale 6, Au Château, 1608 Oron-le-Châtel*
Tél. 907 90 51 - Fax 907 90 65

* sous réserve de ratification par l'Assemblée générale

Organisation du Comité

5	1 . Contacts avec donateurs, sponsors, autorités, presse...	<i>Junod</i>	<i>Desmeules</i>
	2 . Recrutement de nouveaux membres	<i>Desmeules</i>	<i>Tous</i>
	3 . Musée, projet d'aménagement Bibliothèque	<i>Kimmeier</i>	<i>Locher/Kolecek/ Veron</i>
	4 . Forêt et terrains, source	<i>Desmeules</i>	
	5 . Photographies	<i>Locher</i>	
	6 . Restaurations historiques	<i>Kolecek</i>	<i>Locher</i>
	7 . Travaux d'entretiens courants	<i>Locher</i>	<i>Leresche</i>
	8 . Systèmes de sécurité	<i>Desmeules</i>	<i>Locher</i>
	9 . Surveillance et instruction des gardiens et aides	<i>Desmeules</i>	<i>Leresche/Locher</i>
	10 . Contacts avec le Restaurateur et Montreux Palace	<i>Leresche</i>	<i>Corboz/Locher</i>
	11 . Location des salles	<i>Veron</i>	<i>Montreux Palace</i>
	12 . Bulletin d'information	<i>Locher</i>	<i>Corboz/Jeker</i>
	13 . Publicité	<i>Jeker</i>	<i>Locher/Corboz</i>
	14 . Comptabilité et fichier des membres	<i>Locher</i>	
	15 . Procès-verbaux et archives	<i>Veron</i>	
	16 . Correspondance	<i>Bureau</i>	
	17 . Organisation des repas (AG, Comité)	<i>Veron</i>	<i>Leresche/Corboz</i>
	18 . Animations	<i>Corboz</i>	<i>Locher/Junod</i>
			<i>Leresche/</i>
	<i>Veron</i>		

Billet du Président

7



1996 a été une année fertile en événements pour le Château d'Oron.

C'est d'abord le lancement de notre «Projet pour un Château» qui a remporté un succès d'estime auprès de ceux à qui nous l'avons présenté.

Mais de l'estime au concret, il y a un pas que nos interlocuteurs n'ont pas encore franchi ! A une notable exception près pourtant :

La Loterie romande nous a fait un don substantiel de Fr. 280'000.-. La remise du chèque, en présence des autres bénéficiaires de cette même série, s'est déroulée au Château d'Oron le 11 novembre dernier. Ce qui a valu en plus une publicité bienvenue pour le château.

Nous avons exprimé notre vive reconnaissance à la société vaudoise chargée de la remise des dons et présidée par M. Marcel Blanc, ancien Conseiller d'État. Ce soutien constitue à mes yeux un argument décisif pour entraîner l'adhésion d'autres mécènes ou sponsors. Nous allons ainsi reprendre les démarches entreprises et les réactualiser en 1997.

L'autre événement majeur, c'est la démission de notre secrétaire Mme Nadia Gonus. Celle-ci nous a informé qu'après la naissance de sa deuxième fille, elle entendait se consacrer à sa petite famille. Tout en comprenant ces motifs parfaitement honorables, ce n'est pas sans regret que nous nous sommes séparés de cette secrétaire aussi compétente que dévouée. Notre consolation est qu'elle reste fidèle membre de l'Association et que son mari continuera à assumer les fonctions de photographe officiel des manifestations du Château.

Cette démission a une double conséquence : la première est la repourvue du poste et la seconde une vacance au sein du comité. La mise au concours a suscité de nombreuses offres. Le comité semblait avoir trouvé une personne qualifiée à la fois comme guide et secrétaire. A peine désignée, celle-ci a malheureusement dû donner sa démission pour des raisons de santé.

Mais comme le dit la sagesse populaire : à quelque chose malheur est bon ! C'est ainsi que Mme Catherine Veron, l'épouse de notre gardien, a proposé ses services. Le comité s'est rapidement mis d'accord pour engager Mme Veron dès le 1er janvier de cette année. Cette décision réunit une série d'avantages : non seulement, elle renforce l'attachement de M. et Mme Veron envers le Château, mais elle permet d'offrir un service de guide et de secrétariat performant du fait de sa

présence permanente au Château. Mme Veron qui est bilingue français-anglais et parle l'allemand sera à même de recevoir les visiteurs selon une plage d'heures plus largement ouverte au public.

Compte tenu de cette situation, Mme Veron ne fera pas partie du comité, mais en assumera bien sûr le secrétariat. Il y a donc une place qui devient vacante, précisément l'année où le comité est soumis à réélection.

C'est avec enthousiasme tout d'abord que je vous informe que l'équipe actuellement en fonction accepte une réélection.

D'autre part, comme vous le savez, il y a parfois dans le Château un revenant. En l'occurrence, il s'agit plutôt d'une revenante. Et de quelle revenante, puisque Mme Brigitte Waridel a accepté de nous rejoindre ! Lorsque celle-ci a été désignée comme chef du service des affaires culturelles, elle a déclaré au journaliste qui l'interrogeait qu'elle avait un coup de foudre pour le Château d'Oron. Elle n'avait pas oublié son passage au comité. C'est pourquoi je la recommande chaleureusement à vos suffrages. Son dévouement et son dynamisme nous seront précieux.

Ne manquez pas d'être présents à notre assemblée générale du 27 avril 1997. Vous y recevrez d'autres informations sur la vie de notre association.

En particulier, le programme du cycle de conférences 1997 vous sera présenté, comme aussi les dispositions prises pour assurer le confort et une meilleure écoute des participants.

Procès-verbal de l'Assemblée générale 1996

9

Présidence : M. Raymond Junod, président.

Comité : M. André Locher, vice-président

Mme Nadia Gonus, secrétaire

Mmes Marianne Corboz, Silvia Kimmeier, Marinette Leresche

MM. Ami Desmeules, Werner Jeker, Ivan Kolecek.

Le président a le très grand plaisir de saluer les membres de l'association qui témoignent un vif intérêt pour ce qui se passe au Château d'Oron. Il remercie aussi les invités, qui ont bien voulu consacrer leur dimanche à cette cause; il distingue en particulier :

M. Marcel Glur, président du Grand Conseil, et Madame;

M. Pierre Graber, ancien président de la Confédération, et Madame;

Mme et MM. les représentants d'Oron-la-Ville et d'Oron-le-Châtel;

Mme Brigitte Waridel, chef du service des affaires culturelles;

M. Hans Wiedemann, nouveau directeur général du Montreux Palace, accompagné de M. Christophe Schnyder, responsable de la restauration;

Nos fidèles collaborateurs, gardien, guides, auteurs d'articles pour le bulletin;

Nos membres d'honneur;

Les représentants de la presse.

En revanche, le président se doit d'excuser plusieurs membres et invités, qui lui ont fait part de leur regret de ne pouvoir assister à cette journée.

Avant de passer à l'ordre du jour, il rend un dernier hommage aux membres disparus depuis la dernière assemblée. Il pense en particulier à M. Robert Treboux, ancien syndic d'Oron-le-Châtel, gardien-guide du Château pendant 16 ans et membre d'honneur de l'association.

Puis, il déclare l'assemblée ouverte et propose de suivre l'ordre du jour tel que mentionné à la p. 67 du bulletin.

I. Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 1995 :

Imprimé aux pages 9 à 14 du bulletin, il est mis en discussion et adopté avec remerciements à la secrétaire, Mme Nadia Gonus.

II. Rapport du président :

2.1 Bulletin 1995 :

Celui-ci ne peut paraître que si les deux conditions suivantes sont remplies :

-L'engagement et l'efficacité de l'équipe de rédaction, formée de Mme Corboz et de MM. Locher et Jeker.

-Le nombre limité et prestigieux d'annonceurs, qui permettent de réaliser une opération financière presque blanche, sans pour autant transformer le bulletin en catalogue publicitaire.

2.2 Les conférences du Château :

Le cycle 1995 a remporté un très bon succès moral et financier; Mme Corboz donne un résumé de ces soirées dans le bulletin.

Le président présente alors le programme du prochain cycle :

-Le mercredi 9 octobre 1996, le Dr Axel Kahn, directeur à l'institut Cochin de génétique moléculaire à Paris, propose le titre suivant : "Explosion génétique médicale ces deux dernières années."

-Le mercredi 30 octobre 1996, Mme Martine Brunschwig-Graf abordera un thème de haute politique : "Une Suisse de 26 cantons est-elle à même de relever les défis qui nous attendent ?"

-Le lundi 4 novembre 1996, M. Jean Piat parlera du métier qu'il exerce avec passion : "L'homme de théâtre".

Le président saisit l'occasion pour remercier tous ceux qui contribuent à la réussite de ces soirées, organisées en étroite collaboration avec la Société de Développement d'Oron. Il exprime en particulier sa reconnaissance à M. Xavier Koeb qui, en raison de nouvelles activités, quitte la commission d'animation du Château, dans laquelle il s'était engagé dès la mise sur pied de notre cycle de conférences.

Ce succès est dû également au fidèle soutien de nos sponsors (Alasia Investments - Retraites Populaires - Service culturel Migros - Nestlé - Société Vinicole de Perroy), dont le président remercie vivement les représentants, plusieurs d'entre eux étant présents à cette assemblée.

2.3 Relations avec le Montreux Palace :

Le président prie les nouveaux responsables du Montreux Palace de se lever, afin que l'assemblée puisse faire leur connaissance; il s'agit de M. Hans Wiedemann, directeur général, et de M. Christophe Schnyder. Le président salue également le nouveau chef de cuisine, M. Yves Breuillot.

Les contacts et les premières expériences avec cette équipe entièrement renouvelée s'annoncent de bon augure, point important, puisque la restauration est la principale ressource régulière de l'association.

Le président exprime encore de vifs remerciements, au nom de l'association, à M. Alfred-J. Frei qui a pris sa retraite, et à M. Hervé Buchs, dont la gentillesse et la disponibilité furent très appréciées.

2.4 Projet pour un château :

La plaquette, dont le texte figure dans le bulletin, a été remise à plusieurs entreprises et institutions, qui ont accepté d'entrer en matière, mais sans dire jusqu'ici à quel niveau !

Pour l'heure, le président ne peut donner de résultats concrets et chiffrés et pré-

cise que les travaux ne seront entrepris que si la couverture financière est suffisante pour les réaliser et vraisemblablement par étape.

Il s'agit, d'une part, de travaux d'urgence d'environ fr. 60'000.- en 1996 et de fr. 100'000.- en 1997 et, d'autre part, du remplacement du dispositif qui couvre la cour intérieure par une verrière; son coût s'élève à fr. 150'000.-, somme que le comité (faisant preuve d'audace !) propose dès lors de réunir par souscription.

2.5 La maquette du Château :

Le Château d'Oron a désormais sa propre maquette, à l'échelle 1/100, réalisée en un temps record grâce au travail (400 heures !) et au talent du gardien, M. Veron.

Le président invite alors l'assemblée à marquer sa satisfaction en l'applaudissant chaleureusement.

2.6 Le loto :

La tombola, organisée ces deux dernières années à la faveur de l'assemblée générale, est remplacée cette fois par un loto, mis sur pied par Mmes Corboz, Leresche et Kimmeier. Elles ont récolté de très beaux lots grâce à de généreux donateurs : le Théâtre de la Grenette de Vevey, le Festival de Musique de Montreux, les Editions Mondo, le Montreux Palace, le Service Culturel Migros et Mme Desmeules. Il aura lieu simultanément dans les deux salles de banquets, ne comptera que deux séries, le prix des cartes étant fixé à fr. 10.-

Le président espère que ce jeu donnera une touche de convivialité supplémentaire à cette rencontre annuelle.

2.7 Journée portes ouvertes :

Le samedi 9 septembre 1995 était organisée, sur l'ensemble du territoire, une journée du patrimoine, opération portes ouvertes et occasion d'offrir à tout un chacun une visite gratuite. Les lieux les plus visités furent bien sûr ceux qui sont habituellement fermés au public. Il n'empêche que le Château d'Oron a enregistré une belle affluence. De plus, un bénéfice de fr. 1'400.- a été réalisé grâce à la buvette et au stand de souvenirs, mis en place par quelques membres du comité et des bénévoles.

2.8 Conclusion :

Au terme de son rapport, le président remercie ses collègues du comité, les fervents collaborateurs et les fidèles membres de l'association, pour leur dévouement et l'intérêt porté à la cause de ce monument. Enfin, il invite chacun à participer aux manifestations, mises sur pied pour animer ces vieilles pierres, et à chercher de nouveaux membres, pour que vive le Château d'Oron !

III. Rapport du trésorier :

3.1 Comptes 1995 :

M. André Locher relève tout d'abord que les contrôleurs ont constaté une faute de frappe dans le montant du compte 558, page 46 : il faut lire fr. 1445.95 au lieu de fr. 1'448.95. Puis, comme les comptes figurent dans le bulletin et que chacun aura eu l'occasion de les étudier tranquillement, il se contente d'y apporter les commentaires suivants :

Frais du comité : rubrique dans laquelle se trouve exceptionnellement une recette; il s'agit du remboursement tardif de deux membres du comité pour un souper organisé en 1994.

Frais de bureau : fr. 1'000.- de plus qu'habituellement, dus à l'annonce pour le poste de gardien.

Frais de ccp : mangent 15 cotisations. Le trésorier remercie donc ceux qui font des virements et ceux qui ont payé un supplément pour couvrir les frais de ccp.

Participation d'entreprise : part que le Montreux Palace paie pour l'électricité de la cuisine.

Salaire des aides : en baisse, grâce à l'efficacité de notre nouveau gardien.

Electricité, bois et combustible : fr. 24'355.- d'électricité, fr. 2'329.- de bois, fr. 1'086.- de mazout., fr.949.- de gaz.

Matériel de jardin : achat d'une tondeuse pour fr. 1'079.-

TVA : payé pour la première fois fr. 6'723.75 à la Confédération.

Subsides cantonaux : somme de fr. 15'000.- avancée par le Canton pour les travaux à faire en 1996.

Subsides fédéraux : fr. 21'564.- payés enfin par la Confédération, somme qu'elle devait depuis environ 5 ans.

Restaurations historiques : fr. 14'500.- de remboursement au CFV et fr. 41'000.- de réserve pour les travaux de 1996.

Travaux d'entretien et réparations : fr. 1'709.- pour la révision de la citerne à mazout de l'appartement du gardien. 4 devis ont été demandés : les montants variaient du simple au quadruple !

Vente de souvenirs : très forte hausse due à la journée du patrimoine (près de fr. 1'000.-) et à la copie du film des années 40 sur cassette vidéo.

Entretien de la bibliothèque : fr. 2'265.- consacrés à l'achat d'une barrière discrète pour protéger l'accès aux livres, les vitrines qui cachaient le bas des rayonnages ayant ainsi pu être enlevées.

Cotisations : en hausse. A. Locher profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui arrondissent leur cotisation vers le haut et alimentent ainsi le poste dons. Nous enregistrons 95 nouveaux membres en 1995.

Dons : très importants cette année.

Tombola de l'Assemblée Générale de 1995: a rencontré un vif succès, 632 billets à fr. 5.- ont été vendus.

Animations : compte recette et dépense équilibré. Grâce aux généreux sponsors et au travail de tous les bénévoles, un montant de fr. 17'077.55 a été viré aux réserves.

3.2 Bilan : La dette hypothécaire a diminué pour atteindre fr. 90'402.30 et le compte courant présente un solde débiteur de fr. 3'835.40.

L'immeuble a été entièrement retaxé par l'ECA, sa valeur incendie est de fr. 8'584'600.-, ce qui fait une prime de fr. 4'635.70 par année. Le contenu est assuré pour fr. 2'015'000.-

IV. Rapport de la commission de vérification des comptes :

Le président donne la parole à M. Werly, rapporteur.

Ce dernier, après avoir donné lecture de son rapport, suggère à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés, de donner décharge au comité de sa gestion et au trésorier de l'exercice de sa fonction.

V. Adoption des comptes :

Aucune question n'étant posée, le président propose à l'assemblée d'adopter les comptes 1995 en levant la main, puis remercie le trésorier, la commission de vérification et son rapporteur pour leur excellente collaboration et l'efficacité de leur travail.

VI. Budget 1996 :

André Locher le présente brièvement :

Il s'agit encore d'un budget de crise et il faut espérer que les banquets rapporteront au moins ce qui a été budgeté. La cuisine étant entièrement amortie, le montant de fr. 20'000.- qui lui était consacré chaque année a donc disparu. Une somme de fr. 9'000.- est attribuée au système d'alarme, car tous les détecteurs incendie doivent être changés en 1996. Fr. 60'000.- sont prévus pour des travaux de restaurations historiques, mais n'apparaissent pas dans le budget de fonctionnement, car pour ceux-ci une comptabilité séparée est tenue.

L'assemblée adopte alors ce budget sans autres commentaires.

VII. Modification des statuts :

Le seul but de cette modification est de faire admettre aux autorités fiscales que l'association et les futurs donateurs remplissent les conditions pour une exonération fiscale. Quelques autres corrections de détail ont été apportées, sans modifier la portée des articles. Le président se propose alors de soumettre ces nouveaux statuts

à l'approbation de l'assemblée, en les étudiant chapitre par chapitre. Puis, il ouvre une discussion générale et prend note de corrections mineures suggérées par certains membres. Enfin, il fait voter ces nouveaux statuts, qui sont acceptés à l'unanimité.

VIII. Divers et propositions individuelles :

9.1 Saison musicale 96-97 :

Le président annonce la poursuite de l'animation musicale au Château, mise sur pied par M. Georges Locher. Il s'agit de trois concerts : le 17.11.96 le quatuor vocal Jacquemart, le 2.3.97 un duo violon-guitare et courant avril un trio de musique de chambre harpe-flûte-alto. Le prix de l'abonnement à ces trois concerts est de fr. 50.-

9.2 Dénomination de la salle des Tortures :

Le président donne lecture de la lettre de Mme Cécile Destraz, membre de l'association : celle-ci souhaiterait "débaptiser" la salle des Tortures, appellation qui la choque à une époque où les médias parlent tous les jours de tortures pratiquées comme au Moyen Age.

Le président fait alors remarquer à l'assemblée que la salle de Justice n'en a jamais été une, de même la salle des Tortures, qui n'a rien à voir avec celles pratiquées dans le monde de nos jours. En fait, cette dénomination reflète plutôt une image poétique d'antan, qu'il faut relativiser. M. Robert Kissling, quant à lui, préfère garder l'effet mystérieux de ce nom qui, dans un tel cadre, fait travailler l'imagination. Le président consulte alors l'assemblée, mais aucun nom de substitution n'est suggéré pour le moment.

Au terme de cette partie administrative, qu'il déclare close, le président accueille M. Julien Perrot, jeune orateur invité pour la partie "récréative" de l'Assemblée Générale. L'exposé de ce dernier, illustré par des diapositives, s'intitule : "1'000 km à pied à travers le Pays de Vaud". C'est un agréable moment d'évasion, dans la faune et la flore, hors des routes et des sentiers battus, au rythme des saisons; pays que chacun croyait plus ou moins bien connaître, dont M. Perrot révèle la face cachée de sa vraie nature, avec beaucoup de spontanéité et de talent.

Al'issue de cette bouffée d'oxygène et de fraîcheur, M. Perrot est chaleureusement applaudi par un public conquis. Le président, quant à lui, clôt l'Assemblée Générale, convie tous les membres à l'apéritif et leur souhaite "bon appétit et large soif !"

La cour intérieure: un projet ambitieusement transparent

15 **Le Comité remercie tous les membres de l'Association qui ont déjà contribué à alimenter le fonds prévu au remplacement de la protection de la cour intérieure. A ce jour le montant à disposition est de Fr. 27'030.-**

Nous faisons aujourd'hui appel à tous ceux qui souhaitent le remplacement de la couverture et qui n'y ont pas encore contribué.

Le projet est prêt: une verrière, par définition transparente et peut-être même amovible.

Techniquement résolu, le problème n'est plus que financier:

Il reste à trouver 123'000.- sur les 150'000.- prévus

Nous invitons ceux qui souhaitent le remplacement à participer au financement de l'opération.

En bref, il faut pouvoir compter

ou sur 123 souscripteurs à Fr.1'000.-

ou sur 246 souscripteurs à Fr.500.-

ou sur 410 souscripteurs à Fr.300.-

Toute autre combinaison reste également possible!

Laissez-vous donc gagner par l'enthousiasme et par votre générosité.

Grâce à vous:

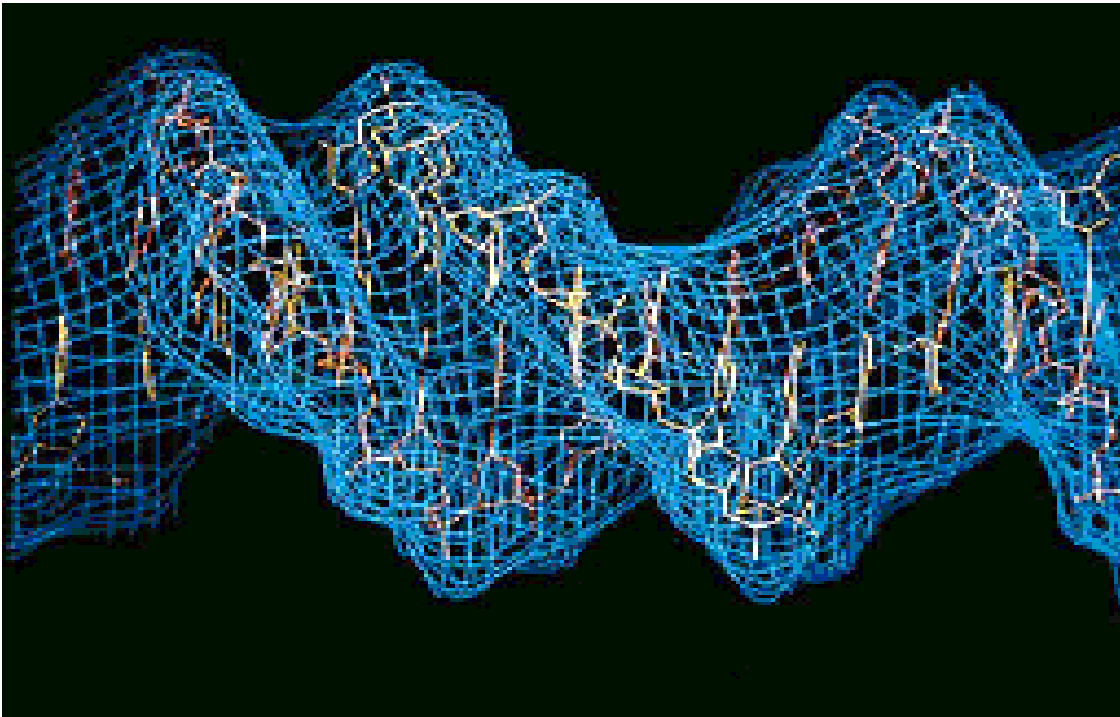
- La cour intérieure sera la carte de visite digne de notre Château
- Elle s'imposera encore mieux comme espace de rencontre convivial et apéritif
- Le soleil pénétrera à nouveau jusqu'à la fontaine et redonnera à la cour sa couleur naturelle.
- La vue des toits, du donjon et de l'horloge ne sera plus réservée aux seuls oiseaux.

Concrètement:

Vous pouvez verser votre contribution sur le compte courant no 299.11.10 de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne (ccp 10-725-4) ouvert au nom de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron, en précisant «don pour la couverture de la cour»

(Si vous le souhaitez des bulletins verts vous seront envoyés par le trésorier, tél 021 907 85 78)

Le comité vous exprime d'avance sa vive reconnaissance.



La double hélice de l'ADN

En introduction, le professeur Kahn se réfère à l'histoire de notre environnement - l'Eugénisme et son racisme, avec d'autres barbaries contemporaines qui ont oeuvré à la modification de notre patrimoine génétique ou à l'hérédité des caractères acquis - avant de nous démontrer le processus actuel du génie génétique.

La génétique actuelle, grâce à une connaissance approfondie de la nature, permet d'améliorer certaines situations pour la santé de l'homme, voire pour son confort. Dès 1974 une découverte importante nous y conduit: l'ADN. Cette molécule contenant notre identité apporte la révolution: elle nous offre la possibilité d'améliorer les espèces comme le font déjà les agriculteurs, les éleveurs, en asservissant une cellule vivante à l'expression du programme génétique d'un autre être vivant. Mais aujourd'hui, ATTENTION: l'éthique prime, il faut établir des garde-fous et respecter une certaine dignité.

S'impliquer avec cette science dans la thérapie de plusieurs maladies de notre siècle paraît dès lors évident et souhaitable. Dans le domaine alimentaire, le public cède parfois à l'euphorie partisane, alors que ces améliorations génétiques font parties de l'évolution de nos connaissances et de leur application scientifique. Elles offrent la perspective de sauver des populations entre autres de la famine, en augmentant le rendement de l'alimentation mondiale, à défaut de pouvoir augmenter la surface terrestre. L'enjeu est d'importance: il touche non seulement le



rendement mais également l'amélioration des variétés maladiées, la biotechnologie permettant la sélection.

Monsieur Kahn, par son rayonnement et une éthique exceptionnelle, a su créer un climat empreint d'humanité et de confiance. Le néophyte n'eut pas de peine à saisir les perspectives du futur: transformer une cellule vulnérable en cellule plus résistante = thérapie génique. Utiliser l'ADN en médicament, c'est combattre le mécanisme des maladies et non pas transformer la race humaine: le mystère de la création devant subsister à jamais.

Dire oui au génie génétique, c'est soutenir la recherche et donner une lueur d'espoir à de nombreux malades.

Martine Brunschwig Graf le 30 octobre 1996 - La Suisse et ses 26 cantons

Par son parler agréable, sans agressivité politicienne ou partisane, Madame Brunschwig Graf nous transmet ses messages avec calme et sérénité. Une femme à l'aise en politique qui ne s'encombre pas d'un féminisme éculé, mais qui croit autant en l'homme qu'en la femme: c'est la personnalité individuelle qui doit l'emporter, non pas le sexe.

La Révision de la Constitution interpelle Mme Brunschwig Graf: on y parle peu du rôle des cantons, des communes ni d'intercantonalité, si ce n'est par des textes de lois. Cela reste factice à ses yeux.

Tous les partis doivent effectuer un travail de conviction politique pour faire ensemble quelque chose qui peut durer longtemps, plutôt que de le faire chacun pour soi.

Il faut être convaincu, dit-elle, que chaque canton ne peut plus tout posséder aujourd'hui, et en substance de citer la collaboration lémanique, sur le plan des hôpitaux et des universités. Sans nécessairement se focaliser sur une structure Genève-Vaud, notre conférencière nous fait remarquer la nécessité de s'intéresser



de manière approfondie à l'utilité de cette nouvelle tendance et d'y souscrire en provoquant l'ouverture des mentalités.

Car en effet, la superficie de notre territoire nous pousse vers cette collaboration intercantonale, non seulement dans le domaine de l'économie et des budgets, mais aussi pour les formations à offrir : impossible de maintenir jalousement nos alvéoles cantonales. Madame Brunschwig Graf visualise déjà des infrastructures supracantonales.

Elle a su ainsi nous livrer ses réflexions intéressantes, en nous projetant au-delà des conflits territoriaux.

Jean Piat le 4 novembre 1996 - Défi ou passion

L'acteur adulé qu'est Jean Piat vient confirmer l'éclectisme de nos cycles de conférences, où se mêlent souvent politique, science, littérature ou histoire, selon les disponibilités des conférenciers.

Très philosophe en sa fin de carrière, Jean Piat aime à se souvenir de son enfance, de son adolescence et de ce père qui voulait que son fils embrasse un métier sérieux, alors qu'il n'envisageait qu'un métier à risque: le Théâtre.

Vocation ou destin, carrière ou défi, don ou métier ?

Selon le conférencier, le métier, lui, s'apprend, en revanche le don est inné. Pour le cultiver, le travail doit être de tous les instants, effectif tous les jours.

Jean Piat aime comparer l'acteur à la vie d'un matelot: car tel un matelot, l'acteur pris par le trac "se jette à l'eau". A l'image de la mer, une salle de spectateurs peut devenir houleuse. De même que l'on dit d'une mauvaise pièce de théâtre qu'elle "fait un flop", correspond à un bateau en détresse qui sombre dans la mer.

Tout au long de sa présentation, Jean Piat a su dépeindre ce besoin d'être aimé



qu'ont tous les acteurs et cette nécessité de s'écouter, de s'entendre et parfois de continuer à jouer dans la vie ce qu'ils ont interprété sur scène. Comme disait Guitry "citer les pensées des autres, c'est souvent regretter de ne pas les avoir eues soi-même."

Après avoir interprété les textes des plus grands, Jean Piat s'est mis lui aussi à l'écriture, retraçant jeunesse et souvenirs, amitié et expériences. On retrouve dans ses livres le verbe sûr, le jeu de mots et cette verve parfois gouailleuse que l'on goûte tant chez cet acteur.

Durant une conférence émaillée d'anecdotes, Jean Piat transmet l'émotion dont l'acteur a besoin sur scène pour une bonne interprétation. Générosité, charme et tant d'éloquence nous apportèrent rêves et imagination pour la fin de la soirée.

Arrivés au terme de ce cycle de conférences, nous adressons un chaleureux merci aux dames qui, en cette occasion, ont confectionné gâteaux et autres délicatesses.

Un mot encore pour les personnes qui n'auraient pas profité pleinement de l'audition de ces soirées: pour le prochain cycle nous envisageons une nouvelle disposition - auditoire et conférencier - offrant à chacun une place et une audition digne du cadre de ces conférences. Alors rendez-vous à l'automne 97, pour les mercredis 8 et 29 octobre et 12 novembre.

Marianne Corboz

L'abbaye d'Haut Crêt (2è partie)

20

La construction d'une Abbaye cistercienne.

Une abbaye cistercienne suit des règles de constructions très précises, car si en paroisse le lieu saint est l'église, dans un monastère tout le lieu est saint.

L'ensemble des bâtiments est construit pour permettre la prière et la vie communautaire.

- 1) l'église est orientée (le choeur à l'est)
- 2) l'église est au point haut du site de manière à ce que les eaux usées s'évacuent facilement
- 3) le cloître est généralement au sud, mais toujours en contrebas du site, en aval de l'église (quelques fois au nord)
- 4) les latrines sont sur ou près de la rivière, à l'opposé de l'église part rapport au dortoir
- 5) au sud le scriptorium (le lieu où l'on écrit et qui est aussi le lieu de la chaufferie de manière à ce que l'encre reste fluide). Les réfectoire et cuisine sont situés du côté ouest, puisque que les convertis sont à l'ouest, en correspondance avec la cour
- 6) dans le cloître, il y a une fontaine devant la porte du réfectoire
- 7) le cimetière se trouve, après la porte des morts, dans le croisillon nord du transept, près du choeur de l'église. Les Abbés sont enterrés en général dans la salle capitulaire, et les notables dans les galeries du cloître.

La construction des monastères impliquait donc les règles suivantes:

- a) la solitude: le monastère était construit à l'écart de la cité, dans un lieu tranquille
- b) la proximité de l'eau: pour les forges et les outils, le ferrage des chevaux, pour les moulins, pour le tannage, pour les égouts
- c) les carrières à proximité
- d) du bois pour les charpentes, donc proximité des forêts
- e) une surface suffisante (au début 5 à 6 hectares) pour permettre une vie en autarcie
- f) une route importante pas trop éloignée pour la construction et le marché

L'architecture cistercienne était donc d'abord un objet utile, beau par sa forme et non par son décor pour répondre à la liturgie. Les bâtiments, l'église et le cloître en particulier étaient fait de belles pierres.

Pour ce qui est d'Haut Crêt, les bâtiments devaient être achevés en 1143, année de l'institution du couvent. En 1166, l'évêque Landri fait don à Haut Crêt de l'église de Compengie (Villeneuve) et de ses revenus pour construire une église et pour d'autres travaux. Haut Crêt exerça le droit de patronat sur plusieurs églises. L'église

Saint-Pierre de Palézieux, fut cédée au monastère par l'évêque Roger de Vico Pisano pour la cense (redevance) de 10 sols en 1196. En août 1245, une chapelle fut fondée dans l'église abbatiale par Guillaume de Saint-Martin, seigneur de Bioley. Le monastère brûla dans la première moitié du XIVe siècle et sa reconstruction n'était pas achevée en 1365 / 1366.

Hautcrêt possédait encore des fours à Peney, à Châtillens et aux Thioleyres.

Quelles sont les caractéristiques de l'art cistercien?

La simplicité: même mobilier partout, mêmes livres, mêmes vêtements (Petit Exorde XV). Pour que la prière et la vie commune soient possibles il fallait avoir sous la main tout ce qui était nécessaire.

Et tout ce que possède le monastère, les moines en prendront grand soin (St-Benoît, règle 32). Il s'agissait donc que tout concourt à rendre possible les trois points essentiels de la règle de St-Benoît: la prière - la lectio divina (lecture de la Bible et des Pères) - et le travail. Il s'agissait de vivre cette exigence sous une règle avec une direction spirituelle et une obéissance à un Abbé. Si l'un de ces trois piliers manque ou étouffe les autres, la vie monastique n'est plus possible, ou en tout cas elle n'est plus fidèle à la règle de St-Benoît. Dans la règle cistercienne, le travail manuel est simple de manière à ce qu'il puisse être interrompu facilement pour participer aux offices

Ce qui a caractérisé la réforme de Cîteaux: c'est la simplicité. Les cisterciens exerçaient essentiellement un travail manuel, tandis que les clunisiens s'appliquaient au travail intellectuel. Il s'agit d'autre part de souligner que les moines qui entraient dans un monastère faisaient voeu de stabilité et voeu de vivre et de mourir dans sa communauté. A Hauterive, comme à Haut Crêt, l'ensemble des bâtiments du monastère était entouré d'un mur d'enceinte. Ainsi la vie des moines, en un lieu qui permettait la louange et l'intercession, se vivait dans la séparation d'avec le monde, mais avec les nécessités et contraintes de la vie.

Silence et travail, prière et travail «ora et labora» étaient et sont les fondements de cette vie monastique. Les cisterciens se fondent donc sur l'ancien monachisme: solitude - pauvreté - simplicité.

L'hospitalité

L'hospitalité dans le monastère est une chose essentielle (Petit Exorde 15). On y consacre le quart de la dîme. L'hospitalité n'est pas une invention cistercienne.

Mais ici ce qu'on appelle la puritas regulae est essentielle. L'hôtellerie, la porterie (sur laquelle figuraient les armoiries de l'abbaye) joue un rôle primordial. L'accueil des plus pauvres, était l'accueil du Christ lui-même. Et les dons n'étaient reçus qu'en fonction de cet accueil. Haut Crêt en 1141 recevait une part de la dîme de la paroisse d'Oron et Châtillens, et celle du territoire de Palézieux (1170).

Convers

Des frères laïcs (du mot laïque), des frères convers et des ouvriers salariés, s'occupaient des travaux. Les frères convers, sans lesquels les Pères ne pouvaient pas vivre l'observance de la Règle, existaient avant Cîteaux. Mais à Cîteaux, et dans les monastères qui s'y rattachent les frères convers vivent dans l'enceinte du monastère. Les frères convers n'ont pas reçu les ordres (même pas les ordres mineurs). Ils ont cependant la responsabilité de l'économie du monastère. Ils prononçaient des vœux selon l'esprit de la Règle mais n'étaient pas liés à la même rigueur de prière.

D'où venaient ces frères convers? De grandes familles plaçaient un enfant comme convers. Et ces convers issus de modestes familles étaient souvent analphabètes. Mais pour que ces frères puissent participer aux offices de la nef centrale, on leur apprenait à réciter le Notre Pater et l'Ave Maria.

Précisons que l'église abbatiale n'était pas construite pour les fidèles alentours, mais uniquement pour les Pères et frères convers et les hôtes de passage. Les convers au XIIe et XIIIe siècle étaient plus nombreux que les moines. Les frères convers de même que les Pères se recrutaient dans les bourgs et les villages voisins, dans un rayon de 10 à 15 km (recouvrant les districts actuels vaudois d'Oron, Moudon, Lavaux et fribourgeois de la Veveyse, de la Glane et de la Gruyère). Une seule bourgade apparaît plus souvent que les autres: Moudon.

Des moines viennent d'un peu plus loin: d'Avenches, de Villeneuve - régions où le couvent possède des granges ou encore Fribourg (plusieurs moines et abbés). Les religieux paraissent issus de familles artisanes, paysannes ou commerçantes. Mais les moines ne semblent pas jusqu'au XIVe siècle avoir de biens personnels.

Pour les convers, le travail ne manquait pas, la majeure partie du patrimoine du monastère était formée de terres incultes qu'ils défrichèrent. Le premier des convers est mentionné en 1152 (le couvent est fondé en 1134). Mais il semble que les convers, à Hautcrêt, disparaissent progressivement dès le XIIIe siècle.

Cette disparition est confirmée par la naissance même des villages dans le territoire du domaine primitif ou d'une grange. En février 1266 ou 1267, l'évêque de Lausanne Jean de Cossonay, autorise les tenanciers du lieu « à la Thiolère » à jouir des mêmes droits que les paroissiens de Saint-Saphorin.

Il y avait encore des domestiques, 19 en 1349, auxquels s'ajoutent 17 bergers

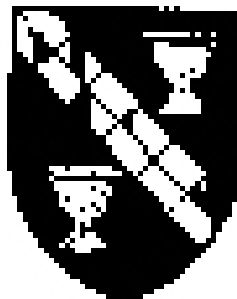
qui étaient au Dézaley, à Belmont, à Grandchamp, à la Dausaz.

Les Granges

Les frères convers ont assuré les relations du couvent avec l'extérieur et l'exploitation agricole. Ils étaient responsables des granges. Le Père qui s'en occupe avec eux doit pouvoir faire l'aller et le retour en une journée pour participer au chapitre. Il était donc souhaitable que les granges ne soient pas à une distance trop grande pour qu'elles puissent s'aider les unes les autres. Au Dézaley de la ville de Lausanne, vers St-Saphorin, il reste encore une chapelle pour l'exercice de la prière. C'est en 1141 que l'évêque Gui de Merlen, donna cette terre à l'Abbaye de Hautcrêt.. Au moment de la vendange des religieux venaient pour surveiller les travaux. Car la moitié de la récolte revenait au couvent et l'autre moitié à l'évêque. En 1154 l'évêque Amédée, donnera au couvent de Haut Crêt 20 livres pour prix de sa peine.

Armoiries des Tavernes

De sable à la bande échiquetée d'argent et de gueules de tires accompagnées de deux coupes d'or. La bande échiquetée sur fond de sable est l'emblème de l'ordre de Citeaux auquel appartenait l'Abbaye d'Haut Crêt. Les coupes rappellent l'hôtellerie (taverne) qui donna son nom à la commune. L'écusson originel est entouré de feuilles de vigne et de grappes de raisin qui rappellent que les moines plantèrent 18 vignes sur les côtes du Lavaux.



A LA RECHERCHE DE L'ABBAYE D'HAUT CRET

Fondée en 1134, inaugurée en 1143, l'abbaye d'Haut Crêt subsistait encore lors de la conquête du Pays de Vaud par les Bernois en 1536.

A ce moment-là, plusieurs bâtiments de ce monastère étaient déjà en très mauvais état. Des réparations ou une restauration auraient coûté trop cher à l'administration bernoise qui, de toute façon, en aurait changé l'affectation. Le couvent fut d'ailleurs utilisé un certain temps comme hôpital. Pour éviter des frais jugés inutiles, le bailli bernois autorisa les habitants des environs qui en auraient l'emploi à en récupérer les pierres et autres matériaux. Ceci fut exécuté avec empressement, semble-t-il, tant il est difficile de retrouver la moindre trace de ces bâtiments démolis, à l'exception de quelques restes aux abords et à l'intérieur de la maison voisine de la scierie (anciennement "Moulin d'Au Crêt"), dont une colonne réutilisée (à l'envers) pour soutenir le toit de l'escalier de la cave.

L'hypothèse traditionnelle

Se basant notamment sur l'indication "Abbaye au Cret", "Abbaye d'Aucret", figurant sur la parcelle où se trouve cette maison sur d'anciens plans de la commune des Tavernes, la plupart des auteurs pensent pouvoir situer l'ancien monastère au bord de la Broye, dans une courbe de la rivière, en aval de l'ancien moulin. De plus, on peut penser à une certaine similitude de ce site avec celui de l'abbaye de Hauterive construite près de la Sarine.

Cependant ces indices ne sont pas décisifs. Le nom Abbaye d'Aucret pourrait aussi ne désigner qu'une ancienne dépendance du couvent. (Le plan du bailliage d'Oron de 1725 appelle de même "Abbay de Salex" l'actuel hameau de Sales, commune de Granges FR, qui n'était anciennement qu'une grange appartenant à l'abbaye d'Haut Crêt, puis à celle de Hauterive.)

Quant à la similitude de cet emplacement avec celui de Hauterive, elle ne tient pas compte des dimensions réelles. Un ensemble de constructions comparable à celui de Hauterive tiendrait à peine dans cette petite boucle de la Broye, exposée aux inondations, et le mur d'enceinte aurait même empiété sérieusement sur la Broye, tandis qu'à Hauterive les berges de la Sarine sont beaucoup plus éloignées des bâtiments du couvent.

Surtout, la localisation de l'abbaye d'Haut Crêt derrière le moulin se trouve en contradiction avec certains passages du Cartulaire de Hautcrêt (édité par J.-J. Hisely, 1852), notamment celui qui parle du moulin et des autres machines (aujourd'hui disparues) que les religieux possèdent ou posséderont "infra terminos abbatie" (p. 110), en dessous des limites de l'abbaye. Celle-ci ne pouvait donc pas se trouver à côté ou en aval du moulin.

(Hisely, dans son avant-propos, pense, à cause du nom Hautcrêt, que l'abbaye



Fragment de la carte de Thomas Schepf (1577-1578)

25

fut fondée “sur la crête ou colline qui domine la Broye”; toutefois ce nom emprunté à celui de la colline serait à la rigueur conciliable aussi avec un emplacement au pied de celle-ci.)

Une méthode nouvelle : la photographie aérienne

Des recherches avaient d’ailleurs été entreprises dans le cadre du Cercle vaudois d’archéologie, sous la direction de l’archéologue cantonal, afin de tirer au clair l’emplacement de l’ancienne abbaye. Mais ces recherches n’aboutirent pas au résultat escompté.

Il restait une ultime ressource : la photo aérienne, utilisée depuis peu en archéologie avec d’étonnants succès. M. A. Rapin, qui présidait le Cercle d’archéologie, a suggéré le recours à cette méthode dans le cas de l’abbaye d’Haut Crêt.

Le Service topographique fédéral, qui venait d’adopter la technique de la photogrammétrie pour la mise à jour de la Carte nationale au 1 : 25’000, procède à des prises de vues de l’entier du territoire suisse tous les six ans.

Par chance, la région d’Oron figurait parmi les priorités dans la mise à jour du Plan d’ensemble du canton. Autre coïncidence : en tant que préposé à cette mise à jour, c’est au soussigné — doublement intéressé par la question en tant que membre du Cercle d’archéologie ayant habité Oron pendant quarante ans — qu’allait incomber l’examen de la photo aérienne.

De plus, les photos aériennes de la région ont été prises dans des conditions spécialement bonnes pour l’archéologie. C’était en mai 1969, alors que par endroits le sol était irrégulièrement asséché après une longue période de pluie. Il y avait donc de fortes chances que l’on y découvre quelque chose d’intéressant. Mais l’échelle de ces clichés est bien petite; il faut beaucoup de temps et d’attention pour scruter toute la surface d’une région représentée en dimensions si réduites.

La photo aérienne ne montre pas seulement bâtiments ou chemins nouveaux, autoroutes ou barrages, boisements ou déboisements, murs ou passerelles : les champs et prairies apparaissent plus ou moins clairs ou foncés selon qu’ils sont plus ou moins secs ou humides.

Cette dernière particularité intéresse tout spécialement les archéologues. En effet, après une période de pluie, quand le soleil réchauffe à nouveau la terre, le sol s’assèche plus rapidement aux endroits où la couche de terre arable est plus mince; c’est ainsi que des taches plus claires sont visibles sur la photo à ces endroits. Des restes de murs ou autres constructions ont été repérés de cette façon alors qu’ils étaient indiscernables au niveau du sol, faute de recul pour distinguer les différences de nuances dans les tons.

Que peut-on voir sur la photo aérienne de la région en question qui puisse

retenir plus spécialement l'attention d'un archéologue ? Au premier abord, pas grand-chose. Autour de la scierie d'Haut Crêt, quelques taches claires, au contour incertain, malheureusement trop petites pour une abbaye.

Petit à petit, l'oeil s'habitue à distinguer de plus en plus de nuances dans la gamme des gris, et l'interprétation s'en trouve accrue d'autant.

Un premier ensemble de traces...

Reprenant l'examen attentif de la photo, longeant les lignes à haute tension en direction du hameau d'Haut Crêt, j'aperçois tout à coup dans le petit cercle de la loupe une image extraordinaire. On dirait le plan d'un grand complexe de murs et de bâtiments, couvrant une surface à peu près rectangulaire d'environ 100 m x 200 m au flanc de la colline, entre les fermes du Genevrey et du Carre, à quelque 500 m au sud-sud-est du hameau d'Haut Crêt.

Dans le milieu de la longueur, côté amont, on croit distinguer un ensemble de constructions qui pourrait faire penser à une église : au sud, un grand bâtiment allongé avec deux ailes à angle droit, au nord une cour extérieure, à l'est des cours intérieures et différentes annexes, avec une curieuse disposition de certains murs en hexagone partiel, des tourelles d'angles, un escalier d'accès...

Sur le terrain, à l'endroit où la photo montrait ces étonnantes taches claires, on ne voit absolument rien d'anormal, rien qui puisse faire deviner la présence de restes de murs ou de constructions. Pas de différence dans la couleur du sol ou celle de la végétation, une pente assez régulière. Tout au plus remarque-t-on, une vingtaine de mètres en aval, non loin du chemin, une grande pierre plate qui semble posée à même le sol mais recouvre en fait un très vieux puits.

A bien considérer l'image rendue par la photo aérienne de ces restes de constructions, on doit toutefois remarquer que la disposition traditionnelle cistercienne en carré n'y est guère reconnaissable. L'orientation ne correspond pas non plus à celle que présentaient d'ordinaire les églises, dans la direction très approximative de Jérusalem.

...révèle plutôt une villa romaine

L'archéologue cantonal, M. E. Pelichet, informé de cette découverte, y voit en effet tout autre chose qu'une abbaye. Le plan des bâtiments, tel qu'il semble apparaître, et la position proche de l'ancienne route, ne concordent pas du tout avec l'usage monastique et évoquent plutôt une villa romaine.

Personne jusqu'à maintenant n'en avait soupçonné l'existence. Et il se pourrait bien que ce ne soit pas la seule villa gallo-romaine à découvrir entre Palézieux et Puidoux...

Quant à l'abbaye d'Haut Crêt, il faudra recommencer à chercher. Mais où cher-



Vue aérienne récente de la région de Haut-Crêt

cher encore ?

Des traces à peine visibles sur la photo aérienne

La tradition locale attachant le nom “Abbaye d’Haut Crêt” à l’emplacement situé dans la boucle de la Broye, et le résultat de quelques fouilles anciennes ou récentes pratiquées là, donnent à penser que ce site, s’il ne peut pas avoir été celui de l’abbaye elle-même, devait au moins être celui d’une dépendance et que le monastère n’était peut-être pas très éloigné.

Reprenons donc les recherches sur la photo aérienne, mais circonscrites cette fois en un espace beaucoup plus restreint qui corresponde mieux à toutes les données du problème, c’est-à-dire à la fois proche de l’emplacement traditionnellement admis, en amont de celui-ci (d’après le passage du cartulaire cité plus haut, ainsi que d’après le plan du XVII^e siècle dont nous parlerons plus loin), et proche du “crêt”. L’espace limité au sud-ouest par le hameau d’Haut Crêt, au sud-est par le ruisseau de Plan, au nord-est par la Broye, et au nord-ouest par le chemin qui monte depuis la scierie en direction du collège des Tavernes (photo ci-dessus), constitue l’hypothèse de travail la plus plausible.

En y regardant de très près, on remarque sur la photo quelques vagues taches et quelques points un peu plus clairs, insolites, au-dessous du hameau. Ce ne sont peut-être que des affleurements de roches au flanc de la colline, mais on pourrait aussi soupçonner ce site d’être celui de la mystérieuse abbaye. En effet, entouré de trois côtés par des cours d’eau bordés de haies, bien à l’écart des localités voisines et des voies de communications sans en être trop éloigné, l’endroit pouvait très bien convenir à un établissement monastique.

Au travers d’une très forte loupe, l’œil inhabitué ne voit tout d’abord que des taches aux contours imprécis, mais peu à peu il parvient en effet à déterminer d’infimes nuances dans les gris. C’est ainsi que peu à peu l’image se précise jusqu’à devenir étonnamment révélatrice.

Une visite rapide des lieux confirme les soupçons. Le site est même encore mieux caché qu’on pouvait l’imaginer. Les haies bordant la Broye et ses affluents sont de haute futaie. Deux autres haies plus basses mais touffues ont poussé sur des restes

de murs et en masquent la vue aux usagers de la route de Palézieux aux Tavernes. Cet emplacement devait paraître idéal, en effet, pour un monastère.

Une disposition conforme à la règle cistercienne

Revenons une fois de plus à la photo aérienne pour tenter, en la scrutant longuement sous la loupe, de déchiffrer le mieux possible ce qu'elle peut encore nous révéler. On se rend compte alors que les bâtiments étaient groupés en carré, avec deux prolongements vers le nord-ouest. L'orientation de ce qui paraît être l'église forme un angle d'environ 130° par rapport au nord (Jérusalem : environ 115°). On devine aussi d'autres murs dessinant autour de l'établissement un polygone irrégulier dont la forme rappelle celle de l'enceinte de l'ancienne abbaye cistercienne de St. Urban (Lucerne).

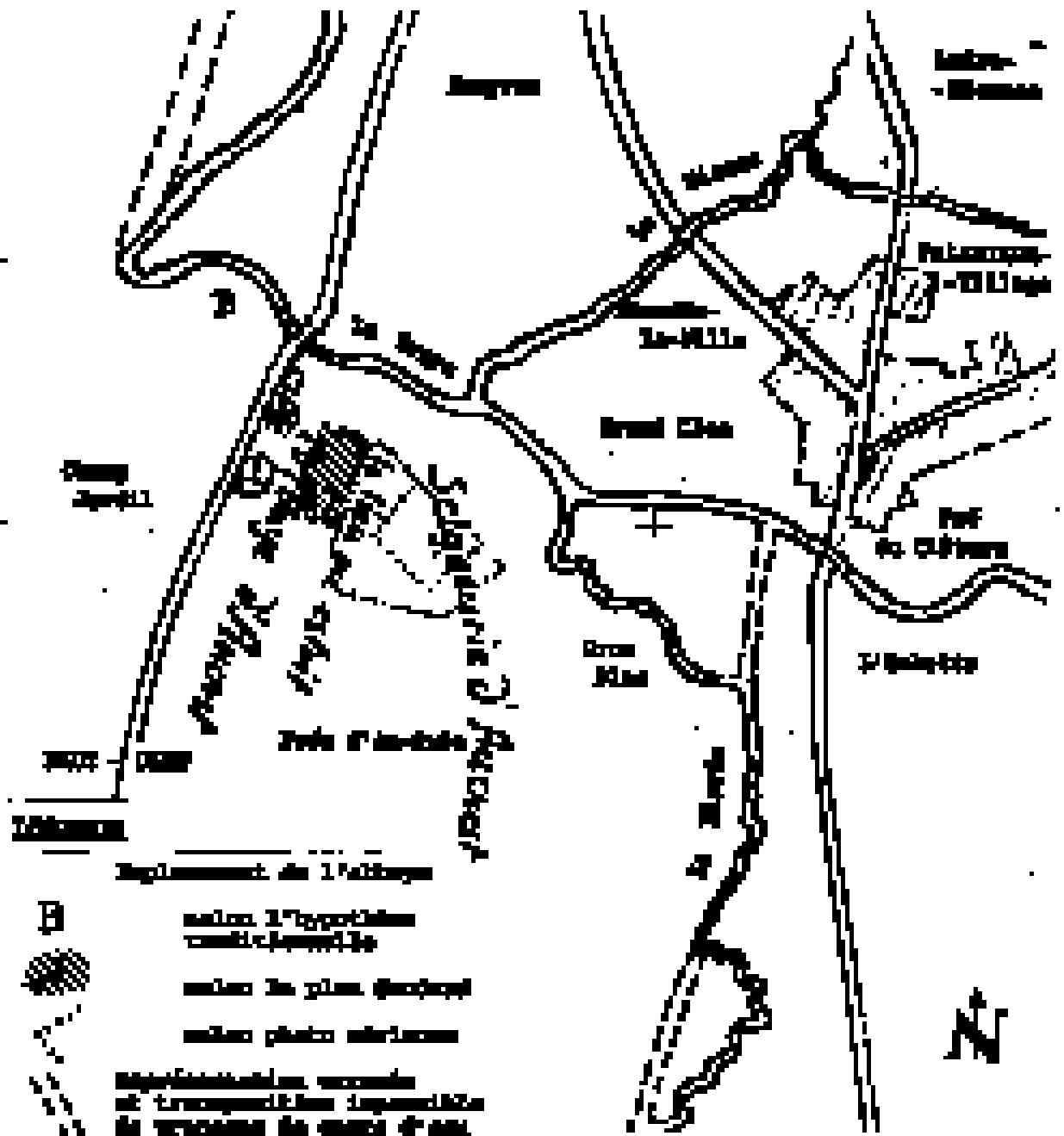
En examinant très attentivement l'image que donne la loupe, et en la comparant avec des plans d'autres monastères (Bonmont, Hauterive, etc.), on arrive à pousser assez loin l'interprétation pour que des points alignés à intervalles réguliers, même s'il en manque quelques-uns, apparaissent comme les emplacements probables d'anciennes colonnes. De même, des traits rectilignes plus ou moins continus ou des lignes brisées à angle droit nous donnent vraisemblablement la base des murs, etc. C'est ainsi que, petit à petit, s'ébauche un plan suffisamment explicite pour ne plus guère laisser place au doute.

Un rapport succinct de ces recherches, avec plan à l'appui, fut adressé en février 1970 au Service topographique fédéral, qui en a tenu compte lors de la mise à jour de la feuille concernée de la Carte nationale en ajoutant le signe conventionnel de "ruine" à l'emplacement approximatif et en déplaçant la désignation "Abbaye d'Haut Crêt" en conséquence.

Un indice sur le terrain?

En 1984-85, le Service des routes de l'Etat de Vaud a procédé à une correction du tracé de la route cantonale (RC 756e) entre Palézieux et les Tavernes. Ce nouveau tracé longe justement une partie de ce qui pourrait avoir été le mur d'enceinte de l'abbaye démolie, et entame d'autre part une petite zone apparaissant en gris plus clair sur la photo aérienne, laquelle suggère l'existence ancienne d'autres bâtiments plus près du moulin, qui pourraient avoir été des dépendances de l'abbaye.

Le Service des routes ne savait pas qu'il risquait de tomber sur un site archéologique en creusant dans ces parages. Les ouvriers travaillant sur ce chantier ont seulement remarqué quelques pierres éparses et même une coulisse en pierre, comme le rapporte brièvement le chef du Service des routes, mais ils n'ont pas trouvé de restes de fondations. Ceci peut tenir soit à la faible profondeur des travaux, soit au fait que le nouveau tracé aurait passé à côté de l'emplacement exact des bâtiments.



Essai de transposition du plan Gaudard avec tracé réel des cours d'eau et tracé probable des anciens chemins.

Le reste de canalisation paraît néanmoins suggestif, car une habitation quelconque se serait sans doute contentée d'une canalisation en bois.

Le témoignage du plan Gaudard...

Le plan du bailliage d'Oron attribué à Samuel Gaudard, vers 1660 (Archives cantonales vaudoises, GC 501-502), est malgré ses imperfections un document d'une grande importance car dressé un siècle seulement après la démolition du couvent. Il est vrai que c'est plutôt une carte à valeur indicative des villages et hameaux existant à l'époque, sans prétention à la précision topographique. En particulier, le cours de la Broye y apparaît par trop simplifié, voire un peu fantaisiste. Il reste que "le lieu ou estoit l'Abaye d'Aucrest" y est bien situé à l'est du "chemin tendant dès Oron à Saint Saphorin" (voir carte ci-dessus), contrairement à l'emplacement dans la boucle de la Broye (B), qui ne sera désigné comme celui de l'ancienne abbaye

que depuis le siècle suivant.

... et celui du plan Schepf

L'emplacement que nous proposons aurait aussi l'avantage de correspondre à ce qu'indique la carte de Thomas Schepf de 1577-78, où le monastère est figuré à égale distance entre Palézieux-Village et le coude caractéristique de la Broye. Cette vieille carte est certes à première vue de peu d'utilité à cause de trop d'imprécisions, de distorsions, d'erreurs et de grandes variations de l'échelle. Malgré tout, son dessin semble exclure un emplacement dans la basse boucle de la Broye.

Conclusion

Ainsi, contrairement à ce qu'indiquent les plans des XVIIIe et XIXe siècles, le monastère devait se trouver sur le dernier contrefort de la colline au-dessous du hameau d'Haut Crêt. Cet emplacement présumé concorde mieux avec les plans les plus anciens, il est plausible notamment en tant qu'endroit calme, à l'écart, enfin les traces observées sur la photo aérienne ressemblent bien davantage aux restes d'un établissement conventuel qu'à ceux d'une villa romaine par exemple.

On peut regretter le zèle intempestif des "Bourla-Papey" qui, tenant à faire disparaître toute trace de redevances envers les baillis bernois, ont aussi jeté au feu registres et documents concernant l'abbaye d'Haut Crêt; on peut déplorer davantage encore que le zèle des moines pour la prière et le travail se soit refroidi à ce point que le monastère a connu une décrépitude accélérée. Mais il eût été non moins regrettable de ne pas tirer parti des indications que pouvait nous fournir la photo aérienne quant à la localisation de cette célèbre abbaye.

Marcel Viredaz

Notes

Un dossier plus complet peut être consulté notamment à la Bibliothèque cantonale ou au Château d'Oron.

Nous avons opté pour l'orthographe Haut Crêt, d'Haut Crêt, qui est celle de la Carte nationale et du Plan d'ensemble cantonal, bien que les historiens préfèrent pour leur part l'orthographe Haut-Crêt, ou Hautcrêt ou sans élision.

Pourquoi une journée au château d'Oron pour les maîtres et les élèves de l'établissement secondaire de Prilly ?

31

Associer maîtres et élèves à la réalisation d'un projet commun, c'était un projet un peu fou puisqu'il n'allait pas de soi que plus de sept cents personnes investissent l'espace d'une journée le site et les alentours du château d'Oron.

Les préparatifs et la fête elle-même ont contribué à forger une identité plus affirmée de la communauté éducative constituée par maîtres et élèves de l'établissement secondaire de Prilly.

Cette journée fut l'occasion de mettre ensemble de nombreuses pièces d'un puzzle restituant quelques aspects d'une époque pas toujours bien connue. Comment ne pas être sensible au parallélisme existant entre une société médiévale en pleine mutation et une société contemporaine qui change, elle aussi, mais à grande vitesse ? François d'Assise nous montre en Ombrie, au XIII^e siècle, que les rapports de force entre individus et groupes se transforment et que le développement économique apporte des motifs d'espoir. Comment ne pas songer à notre obsession contemporaine de la croissance économique ?

Au-delà de la fête qui fut belle à Oron, nous espérons avoir suscité la curiosité des élèves, avoir fait naître quelques questionnements sur le devenir de notre société pour en faire de meilleurs citoyens du monde

François Delessert, directeur de l'établissement secondaire de Prilly

FETE DU MOYEN AGE AU CHATEAU

09H00

Depuis la muraille du Château d'Oron, nous avons une large vue sur la gare et les champs avoisinants. Un épais brouillard couvre le tout.. Dans la cour du château, MM. Rod et Delessert mettent les dernières choses en place, pendant que M. Moix installe son stand d'escalade dans un vieux cèdre. Tout à coup, un train arrive et une nuée d'élèves se précipitent à l'extérieur. Quelques maîtres essaient de les regrouper, mais c'est en vain : les élèves se dirigent déjà vers le château. On voit alors défiler des princesses, des chevaliers, des bouffons, des fantômes et des saltimbanques. Et, lentement, ils arrivent dans la cour, où ils sont pris en charge et «dirigés» vers leurs activités respectives.

09h30

Nous nous dirigeons vers la Salle des Gardes où a lieu la représentation «Journée d'un moine» . Les élèves arrivent par petits groupes et s'asseyent . Les moines sont déjà installés dans cette pièce au plafond en bois, aux tapisseries brodées et à l'énorme cheminée. La représentation commence. Les moines se lèvent pour faire leurs prières et entament des chants grégoriens. Puis ils se consacrent à la médi-



tation. La représentation montre comment est organisée la journée d'un moine .

10h00

Nous entrons dans la salle des Orons. La salle est très claire et semble rénovée. Les élèves sont déjà là et répètent une dernière fois. Les lourdes portes sont fermées et le spectacle «Les Chevaliers de la Table Ronde» commence. Il raconte la vie d'Arthur, roi d'Angleterre...Le tout est agrémenté de quelques danses, cérémonies et petits «concerts» de flûteau.

10h30

Il ne faudrait pas oublier un endroit pittoresque du château : la cour intérieure, haute, très éclairée, et plutôt bruyante. Quelques élèves s'amuse à se gicler l'eau de la fontaine en pierre. Une demoiselle se tient derrière deux grandes tables, sur lesquelles sont posées une dizaine de tourtes, salées ou sucrées. C'est le stand de cuisine médiévale. Les élèves dégustent ces tourtes médiévales. Certains sont convaincus et d'autres moins. Le gâteau au fromage blanc et au sucre semble avoir bien plus de succès que celui aux épinards.

Nous avons posé quelques questions à Mme Schneider, responsable de ce stand, qui nous a très gentiment répondu.

- Comment cette idée de cuisine médiévale vous est-elle venue ?
- Cela vient surtout de mon amour pour la cuisine; j'ai trouvé ces recettes dans des livres sur la cuisine au Moyen Age.
- Quels sont les noms de ces gâteaux et quels en sont les ingrédients ?

- Dans les tourtes salées, il y a le «flan vert» composé essentiellement de légumes, et la «tourte du ménager» à l'ail. Dans les tourtes sucrées, il y a la «tourte blanche» à l'eau de rose.

Peu après, une classe prend place face à Mme Schneider. Elle leur pose quelques questions sur les origines des épices et de certains légumes. Les élèves, enchantés de pouvoir participer, crient à qui mieux mieux dans la cour qui résonne.

11h15

Dans la cour extérieure, quelques damoiseaux sont attroupés devant deux sal-timbanques qui exécutent des numéros de jonglage. Tout le monde est fort enthousiasmé et applaudit.

11h30

Il est temps de festoyer. Frère Jean prépare une soupe aux légumes, pendant que des élèves distribuent un demi-poulet, une pomme, une tranche de pain par élève.

La soupe et la pomme sont faciles à manger, mais quant au poulet, c'est une autre paire de manches : pas d'assiette, pas de couteau, pas de fourchette. Donc, une seule solution : l'empoigner et y mordre à pleines dents. Tant pis pour l'élégance. Résultat: du poulet jusqu'aux oreilles.

12h30

Le ventre plein, les deux «reporters» partent à l'aventure. Après environ cinq minutes de marche, nous arrivons à la gare où Mme Moix nous accueille et tente de nous expliquer le chemin à prendre pour faire le rallye. Pleines de bonne volonté, nous partons à travers les sentiers de la campagne. L'une de nous deux voulant prendre un raccourci, nous nous engageons dans la «brousse». Malheureusement c'est une mauvaise idée : après dix mètres, nous sommes complètement perdues, nous nous lamentons sur nos pieds trempés, nos costumes salis, etc. Pour finir, sans savoir comment, nous trouvons le poste 1. Mmes Campiche et Rabinovici ainsi que deux élèves sont transies de froid. Elles sirotent leurs dernières gouttes de thé chaud et nous expliquent le but de l'épreuve : il s'agit de retrouver l'usage de trois objets du musée du château d'Oron.

poste 2 : Après quelques minutes de marche dans la boue, des cris se font entendre...

Et, nous sommes bientôt attaquées par des «Chevaliers Blancs». Ils nous bénissent d'avoir apporté un thermos de thé, puis nous expliquent tout aussi sauvagement le but de l'épreuve. Un élève A porte un seau sur la tête et a une épée en main ; un camarade B doit prendre A sur ses épaules et le guider vers un anneau, suspendu entre deux arbres. Le but étant de passer l'épée à travers l'anneau.

poste 3 : Sous un joli petit parasol sont assis M. Pralong et Mme Pellet. Ils attendent patiemment l'arrivée des prochains concurrents. L'épreuve consiste à

former le plus de polyèdres possibles avec ...

poste 3b : Mme Pralong et M. Giroud bavardent sous les premiers rayons de soleil. Le but de l'épreuve est de faire une multiplication avec des chiffres romains. La deuxième partie consiste à calculer la hauteur d'un sapin avec les moyens de l'époque médiévale.

poste 4 : Dans une clairière Mmes Cuerel et Burnand discutent tranquillement. Elles nous expliquent qu'il s'agit de reconnaître des plantes médicinales (connues et utilisées au Moyen Age déjà) grâce à l'odeur, à des images et à des petits textes. A côté, Mme Engler prépare une tisane au fenouil dans un chaudron.

Nous essayons, en vain, d'interroger quelques élèves au sujet de la difficulté des épreuves. Mais comme les réponses se limitent à «Bof...», «ça va», «Ouais», «Ché pas», nous décidons d'abandonner.

poste 5 : Deux pompiers du Moyen Age nous accueillent et nous font des éloges (mais comme nous sommes modestes, nous ne dirons rien).

Mentionnons juste qu'ils avaient tous deux un p'tit verre de blanc à la main, probablement pour lutter contre le froid, la fatigue, la solitude. Ces deux pompiers s'appellent MM. Külling et Gehrig. Ils s'occupent du trébuchet : une sorte de catapulte géante que les élèves actionnent en tirant sur une corde. Plus la pierre est catapultée loin, plus cela rapporte des points.

poste 6 : Le temps se gâte de plus en plus, lorsque nous atteignons la lisière de la forêt. Le vent s'est levé et le soleil s'est caché. Mmes Maurer et Aubort essaient de garder le moral en voyant la pluie arriver. Le but de l'épreuve est de placer les objets (parmi 25) connus au XIIIe siècle sur une table.

poste 7 : Mme Trabaud et un vaillant chevalier en armure contemplent le brumeux paysage, depuis un tronc de bois. Maintenant, il pleut tellement fort que Mme Trabaud brave la tempête pour faire du thé aux deux reporters qui ont la goutte au nez. Lorsque les élèves arrivent au devant du chevalier, celui-ci se bat avec un élève (qui ne maîtrise pas tout à fait la situation). Après ce combat, il s'agit de nommer cinq parties de l'armure du chevalier.

Sur le chemin du retour au château, nous rencontrons un diabolotin à la queue décousue, puis un fantôme qui n'est plus vraiment blanc, étant donné que toute la partie arrière de son «costume» a traîné dans la boue; plus loin, une princesse à la robe chiffonnée ou une fée à la traîne déchirée.

Bref, les élèves sont tous épuisés, mais heureux de leur journée.

Linda et Géraldine, élèves du collège de Prilly

Vous êtes copropriétaire d'une mine de houille!

35

Sans trop exagérer, on pourrait vous annoncer cette bonne nouvelle, à vous, les membres de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron. En effet les propriétaires de l'édifice ont obtenu au XIXe siècle des concessions minières pour exploiter le lignite à Oron: en 1839, Julien Roberty et en 1861, Auguste Bron, propriétaire du Domaine du Château. Je laisse aux juristes le soin de dire quelle est la validité actuelle de ces concessions. Pour ma part, je jetterai un bref coup d'œil à ces mines de charbon de la région d'Oron.

Du point de vue géologique, l'histoire de cette houille est bien connue. Il s'agit plus précisément d'une strate de lignite d'une épaisseur maximale de 30 centimètres emprisonnée dans des couches de molasse d'eau douce inférieure (étage chattien). Comme vous le savez, la molasse est cet empilement de sédiments gréseux qui s'est constitué par l'accumulation des alluvions des fleuves, torrents et rivières qui, au moment de la formation des Alpes, se déversaient dans le lac (ou la mer) qui recouvrait la région qui deviendra par la suite le Moyen-Pays suisse. Lors d'un épisode calme de l'histoire géologique, une tourbière était née sur une partie très peu profonde de ce lac du Nord des Alpes. Or, par suite d'un événement brusque, cette tourbière a été recouverte et emprisonnée entre deux couches sédimentaires. A l'abri de l'air, la matière végétale ne se décompose pas, mais les bactéries anaérobies la transforment très lentement en carbone de plus en plus pur. Voilà pourquoi on retrouve des bords du Léman aux rives de la Broye les mêmes couches de charbon vaudois. Evidemment, là où une rivière a entaillé le relief, entre les couches profondes de molasse, le charbon affleure et ainsi on peut l'atteindre dans le vallon de la Paudèze et dans la vallée de la Haute Broye et de ses affluents, la Biordaz, la Mionnaz et le Flon.

Les premières concessions pour l'exploitation de cette houille datent de l'ancien régime. En 1709, le gouvernement bernois accorde la première connue à un médecin Eirini d'Eirinis et à ses associés, mais elle concerne le vallon de la Paudèze. Il faudra attendre 1768 pour qu'une concession soit accordée dans la région d'Oron, elle le fut à Sinner de Ballaigues. Celui-ci exploita une mine au bord de la Mionnaz à Palézieux. Il livre de la houille à St.-Saphorin et trouve des débouchés à Genève. Mais la mine ne comble pas ses espérances; en 1773, elle est déjà abandonnée. Pourtant jusqu'au XXème siècle, donc durant pas loin de 200 ans, épisodiquement les mines d'Oron vont produire du charbon. L'histoire de cette exploitation depuis avant la révolution industrielle jusqu'à l'époque moderne révèle quelques traits caractéristiques:

Les mines de la région d'Oron ont presque toujours été moins productives que celles de Belmont, Lutry, Paudex. Les entreprises des deux régions furent souvent

liées : On constatera en effet que les entrepreneurs - concessionnaires étendent leurs entreprises de la Paudèze à Oron ou passent parfois du bord du lac à la Haute-Broye.

Dans les deux régions on compte un très grand nombre de sites d'extraction: Dans la Haute-Broye, on identifie des mines depuis Semsales, le long de la Mionnaz jusqu'à Palézieux en passant par Maracon, Bussigny, le long de la Broye aux Tavernes, aux Thiolères jusqu'à Châtillens et le long du Flon, d'Oron-le-Châtel à Châtillens. Entre 1854 et 1893 - le boom minier local - le gouvernement vaudois n'a pas accordé moins de 23 concessions dans cette zone.

Autre point commun entre nos deux régions houillères vaudoises : elles sont en définitive trop pauvres pour permettre une franche réussite économique. La houille vaudoise, en partie à cause de sa forte teneur en soufre, n'a jamais servi au développement de la métallurgie, elle reste un combustible d'appoint. Chaque fois qu'un entrepreneur (riche patricien de l'ancien régime, société du XIXe siècle) tente d'appliquer des méthodes industrielles à son extraction, il fait faillite. N'impliquant pas de forts investissements de départ, l'artisanat minier est par contre possible. Il procure de petits salaires à des gens travaillant à la pelle et à la pioche.

Une autre constante encore. L'exploitant houiller vaudois a toujours beaucoup de peine à trouver des débouchés pour son combustible et, faisant preuve d'imagination, il s'en tire souvent en consommant lui-même son charbon dans des fours à chaux ou à briques. Les mines de la Haute Mionnaz, sur Vaud et Fribourg, de Maracon à la colline de Progens étaient concédées à la verrerie de Semsales et furent utilisées pour cette industrie. Dès le début de l'exploitation du charbon vaudois, pour ménager les forêts fortement mises à contribution, il fut question de l'utiliser à Bex dans les salines . Mais cela resta un projet durant plus d'un siècle et lorsque la houille fut enfin introduite comme combustible dans l'extraction du sel vaudois, on utilisa du charbon importé!

Un tel constat de pauvreté des mines vaudoises n'est pas pour nous étonner. Pourtant, au début de la révolution industrielle, certains prévoyaient un avenir radieux pour le charbon local. Tel le Conseil d'Etat qui déclare en 1851:

«La qualité de nos charbons a été trouvée très propre à toute espèce d'industrie, spécialement à la fabrication du gaz. Ils ont en outre l'avantage de pouvoir être vendus à un prix bien inférieur à ceux qui sont importés des houillères étrangères, les plus rapprochées se trouvant encore à une grande distance de la Suisse occidentale, ce qui occasionne des frais de transports considérables. Il est à prévoir que, lorsque les chemins de fer seront établis en Suisse, nos exploitations acquerront toujours plus d'importance, puisque les terres houillères sont très rares en Suisse.»

Ou ces déclarations de David-Samson Milliquet, entrepreneur minier, en 1857:

Ci este o aplicatie de calcul a functiei de raspuns
in domeniul frecventelor si este un instrument
de lucru foarte util pentru proiectarea sistemelor
de control.

Diagrama de transfer

100

100

100

100

Diagrama de transfer

Diagrama de transfer
- este o reprezentare grafica a
relatiilor de transfer
- este un instrument de lucru
deosebit de util pentru proiectarea
sistemelor de control.

Il est vrai que le prospectus d'où ces mots sont extraits doit convaincre de futurs actionnaires d'investir dans la Compagnie des houillères du Léman:

«L'Angleterre, la France et la Belgique exploitent de puissantes mines de houille dans de grandes sociétés d'actionnaires aux dividendes élevés. On entrevoit déjà, dans ces trois pays, l'épuisement des mines... Le Canton de Vaud possède des houillères dont les richesses sont incontestables. Jusqu'à présent, quelques particuliers se sont, avec une louable persévérance, consacrés à cette industrie. Pourtant l'intelligence du capitalisme vaudois ne le cède en rien à celle de nos voisins.»

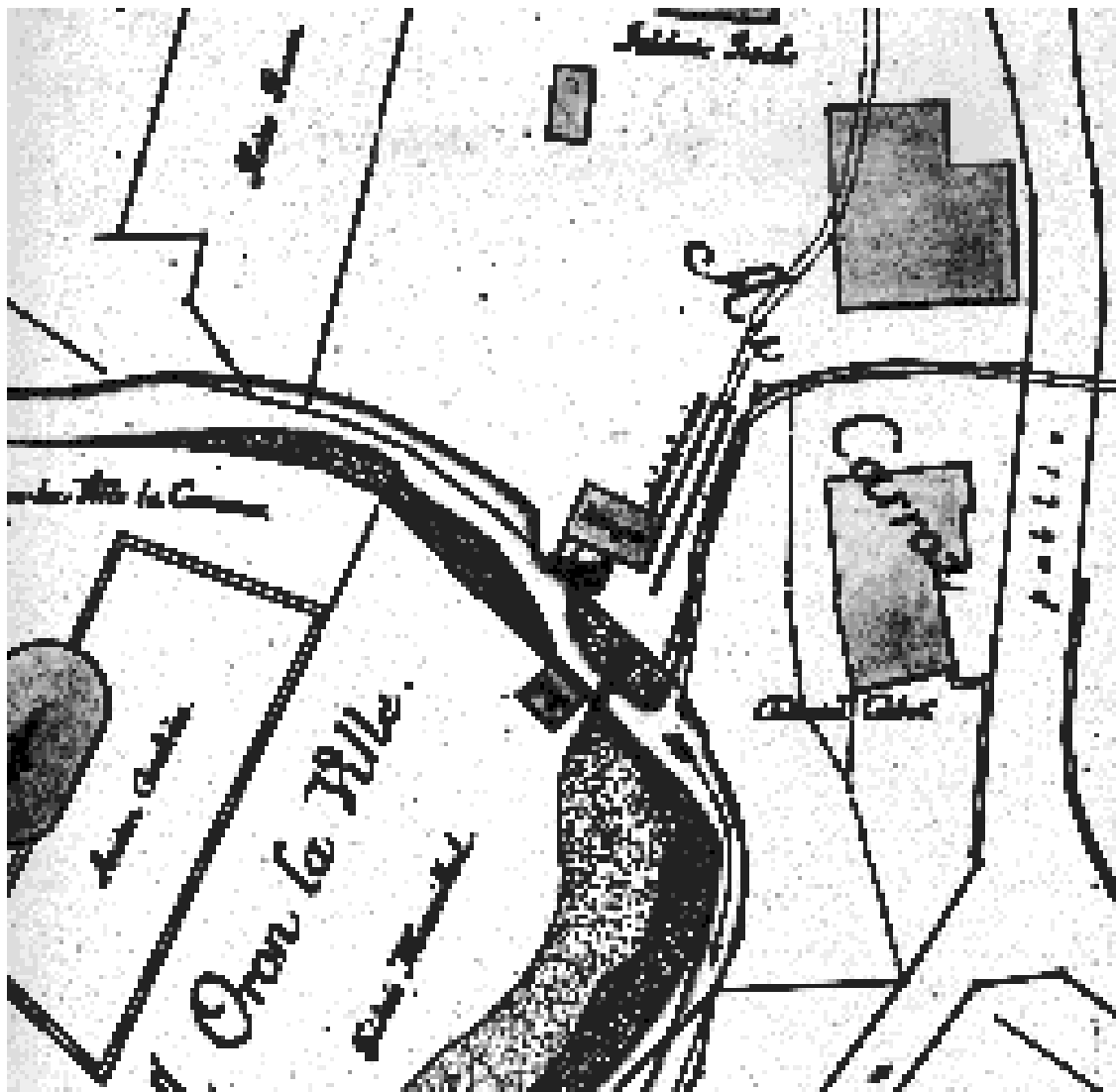
Peut-être cet optimisme entreprenant est-il un peu contaminé par la fièvre de l'or. Certains Vaudois auraient-ils confondus leur molasse avec les alluvions aurifères de Californie qui, au même moment, enflammaient les esprits?

Si la Compagnie de houillères du Léman fut effectivement fondée et devint active, comme sa voisine, la Société houillère de la Haute-Broye, elle ne survécut que quelques années. De faillites en rachats, les deux cessèrent toute activité. En 1887, le préfet d'Oron relève que toutes les mines de houille de la Haute-Broye sont fermées depuis longtemps.

Revenons à la concession «du château». Elle fut exploitée durant près de 60 ans de 1839 à 1898 d'abord par Julien Roberty et, dès 1863, par Auguste Bron, descendant d'une famille de mineurs de la Paudèze, lui-même notaire à Oron et acquéreur du domaine du Château. Cette mine était constituée de deux galeries. La première débouchait sur le Flon à Oron-la-Ville. En 1898, lors de son abandon, elle mesurait près de 500 mètres de long avec une section de 1,8 m x 1.2 m. Elle suivait la direction de la couche de lignite. Une autre galerie, dite «du Chauffour», partait de la rive du Flon, presque sous le château. Elle n'avait que 270 m de long. A son premier tiers, elle croisait la couche de charbon et donnait accès à deux galeries perpendiculaires pour l'exploitation. Elle se poursuivait presque jusque sous la gare d'Oron, où l'on exploitait une barre de pierre calcaire utilisée pour la fabrication de la chaux. Au décès d'Auguste Bron, ses fils abandonnèrent l'exploitation.

Durant les deux guerres mondiales, on a essayé avec plus ou moins de succès de reprendre l'extraction du charbon à Oron. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

Aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation, où la houille - par tas de plusieurs dizaines de milliers de tonnes - parcourt dans des navires vraquiers des dizaines de milliers de kilomètres depuis la Chine, l'Inde ou l'Afrique du Sud, il n'est peut-être pas inutile de nous rappeler que, même au moment où la demande croissait très fortement pour faire circuler les bateaux, les trains et extraire le gaz, l'audace et le



Plan de la modeste entrée de la mine, derrière l'Eglise d'Oron-la-Ville, «au Carroz». Cette galerie atteignait près de 500 mètres et suivait la direction de la couche de charbon.

travail persévérant des mineurs d'Oron n'a pas pu résister à la concurrence du charbon de St. -Etienne extrait de mines beaucoup plus riches et amené par le chemin de fer dans notre pays. Voilà pourquoi, même si la concession minière octroyée au Château d'Oron a encore une valeur, le comité de notre association ne se fiera pas trop à cette richesse pour payer la nouvelle verrière de la cour du Château.

Une grande partie des informations de cet article sont tirées de André Claude, «Un artisanat minier charbon, verre, chaux et ciments en Pays de Vaud», Bibliothèque Historique Vaudoise n°54, Lausanne 1974. Les documents sont tirés du dossier concernant les mines vaudoises aux Archives Cantonales Vaudoises.

Jacques Longchamp, professeur de géographie

La famille Roberti au château d'Oron

40

Après la Révolution vaudoise qu'advient-il du château d'Oron ?

Alors qu'en mai 1804, le Grand Conseil adopte un rapport relatif à la vente des châteaux, soit : « *qu'il paraît convenable de suspendre la vente de quelques greniers et châteaux jusqu'à ce que le Canton soit bien assuré que ces édifices ne lui seront pas nécessaires* ». Pour Oron il est déjà trop tard, la vente a déjà eu lieu. L'antique manoir des Sires d'Oron, devenu une simple prison de district pour détenus de droit commun, ne représente plus aux yeux du sous-préfet du district, **Jean-Daniel Gilliéron** « qu'une énorme masse qui va dépérir et que l'usage qu'on en fera ne dédommagera pas les frais de maintenance pour peu qu'on en puisse tirer parti ». Son estimation officielle... « il ne devrait guère plus coûter qu'une bonne maison de paysan qui peut aller de trois à quatre mille livres ». Enfin après diverses tractations et intrigues, la Municipalité d'Oron allant jusqu'à porter plainte contre le ministre des finances, **Rothpletz**, l'accusant de tenter une vente clandestine, le gouvernement helvétique, par décret du 9 février 1801, par la voix de son Conseil législatif, ordonne la vente du château d'Oron et des terres en dépendant, dans le district d'Oron, au canton du Léman, pour la somme de **47'000.-** francs.

L'adjudicataire est **Jacques-Abram ROBERTI**, avocat, ancien commandant de la ville de Moudon, qui l'achète par acte notarié du 21 août 1801.

ROBERTI ou **ROBERTY**, famille très ancienne de Moudon est déjà citée dès 1338. On lui attribue une origine italienne, de Côme. Selon des recherches effectuées par un membre de cette famille - entre 1925 et 1927 - afin d'établir une généalogie, on trouve aux Archives Cantonales Vaudoises, des notes qui précisent que l'y de la branche française de Normandie, provient d'une erreur de copie d'un acte officiel, la signature de Victor Roberty, ou plutôt le paragraphe ayant été pris pour un y. Il est authentique depuis quatre générations affirme G. Roberty descendant de Victor Roberty.

Les **Roberty** de Provence, qui existent encore en 1925, auraient possédé le château de Roberty, près d'Avignon, ayant appartenu à Joseph Roberty (1604). Le château passe ensuite dans la famille Polier, était-ce la branche vaudoise des Polier, dont on sait, que certains membres ont servi en France? En 1925, le propriétaire du château est un M. Thomas, qui ne peut donner qu'une seule indication, ne possédant pas d'archives; son ancêtre a acheté, au 18e siècle, la propriété à un M. Polier.

Jacques-Abram Roberti, avocat, juge de Paix, député au premier grand Conseil de 1803, est un homme tout à la fois, charmant, mais aussi sévère et austère dans l'exercice de ses fonctions de juge et d'avocat.

A Moudon, en 1790, l'avocat Roberti est victime d'une agression! Dans la chronique de Palézieux, Walter Lacher, relève : - Après la confusion de l'ère révolution-



La Gare d'Oron en 1862

naire, on renoua soigneusement tous les fils. Les lettres des préfets ne diffèrent guère de celles des baillis. **Le bailli de Diesbach** était très mécontent lorsque, passant à Palézieux il apercevait « *un cochon dans la rue* ». *Je déplore*, déclarait-il, *le peu d'ordre qu'il y a dans votre lieu*». Le juge de Paix Roberti ne se montre pas moins offusqué. « *Il ne vient à l'esprit de personne, hors Palézieux, que l'on puisse voir d'un oeil sec et froid et avec une âme sereine tels désordres sans aviser au moyen de les arrêter* », écrit-il à propos des porcs qu'on laisse en liberté sans prendre la précaution de les ferrer (1803). Revenant plus tard sur la question, il s'écrie : « *Veillez donc, citoyens, rendre à votre règlement le ressort qu'il a perdu* » (1808). Que voilà un langage élégant et martial!

Mais découvrons maintenant, le **châtelain Roberti**, qui accueillait glamment invités et amis, qu'il conviait à des concerts, des discussions littéraires et à des bals très appréciés, où la jeunesse venait s'ébattre et s'amuser.

L'avocat Roberti savait aussi tourner avec élégance, un compliment, une lettre, exemple, la lettre suivante qu'il adresse à Pauline Jan à Châtillens, qui deviendra l'épouse de Louis Jan, Conseiller d'État.

Château d'Oron, août 1810

Mademoiselle,

Vous êtes venue dans mon voisinage, faire appeler mon menuisier Christian, pour le charger d'ouvrage.

Quelle que soit ma jouissance au spectacle des beautés, vous avez bien voulu, sans cependant avoir le coeur cruel, me priver de cet avantage : C'est un bien que vous m'avez ravi pour vous soustraire à un léger sacrifice.

Quoique vous ayez droit à l'exemple de la générosité, je m'empresse de le contester avec vous, et je vous céderai volontiers mon artisan puisque vous le desirés, mais c'est sous l'expresse condition qu'il finira chez moi quelques ouvrages. Si cet article de la capitulation entre nous était propre à me disgracier, je fais d'avance

la formelle déclaration que je me place sous la sublime protection de Mlle Henriette Jan. Veuillez, je vous prie l'agréer. Toutes les qualités merveilleuses qu'elle possède me sont un très sûr garant de votre condescendance à la proposition que j'ai l'honneur de vous faire.

Frédéric Frossard, fils du pasteur d'Oron né en 1804, évoque dans ses souvenirs d'enfance, son passage au château d'Oron : « *M. Roberti, n'avait qu'un fils; c'était avec lui que je me plaisais à parcourir les longs corridors et les vastes salles de cette vieille demeure des comtes de Gruyère. Ceux-ci jadis, ne l'habitaient qu'en automne. M. Roberti, qui n'était pas comte, mais simple juge de paix du cercle, y passait bourgeoisement toute l'année. C'est là, qu'après lui s'est écoulée la courte vie de son fils Julien, bon garçon, mais un peu sauvage.* »

Julien, en effet, quitte ce monde le 3 octobre 1855 à l'âge de 50 ans. Il reste la figure la plus marquante de cette famille.

Charles Pasche rappelle qu'à une certaine époque, le juge Julien Roberti fût en tractation pour la vente du château d'Oron avec le baron de Bellevue, légitimiste français émigré, le marché fut rompu et de Bellevue paya une dédite de 10'000.- francs anciens, que Roberti consacra à des réparations dont le château avait grand besoin.

On peut supposer, que le superbe papier peint panoramique, qui décore le salon de chasse du château, et qui selon un inventaire dressé lors de la vente du château en 1934, porte cette date - **vers 1830** - est peut-être un choix de **Julien Roberti!**

Après la création de la commune d'Oron-le-Châtel, qui connaît ses premières limites territoriales en 1820, Julien y assume différentes charges; syndic, juge de paix et président du Conseil général. En 1830, il offre l'ancien grenier du château, désaffecté, appelé anciennement « **La Grenatterie** » pour en faire une maison d'école. Il existe aux Archives Cantonales Vaudoises, un rapport du Conseil de l'instruction publique, sur l'état des écoles du cercle d'Oron en mars 1841. Voici les détails que donne l'inspecteur, au sujet d'Oron-le-Châtel : « *Cette école est loin d'être en bon état quant à l'instruction des élèves; c'est une des plus faibles que j'aie vues cette année. La salle d'école n'a subi aucun changement depuis six ans. Elle est même malsaine par sa petitesse et j'ai dû renvoyer la moitié des élèves pour faire l'inspection sans être incommodé par le mauvais air! L'ameublement est bon; mais il n'y a pas de tables en suffisance et une partie des élèves est rangée sur de petits bancs la tête tournée du côté du mur pour éviter les distractions. Les fournitures sont presque nulles: il n'y a qu'un plancher noir (sic) et deux petites cartes.*

L'appartement du régent est composé de deux chambres petites, froides et en assez mauvais état: la cuisine fume.

L'ensemble du matériel est tel qu'aucun bon régent ne restera à Oron: c'est ce que je me suis efforcé de faire comprendre. Mais on m'a répondu que la commune était pauvre.»

Julien Roberti suit également avec intérêt la prospection des « bassins houillers » vaudois.

La mine, c'est à dire la forêt ensevelie sous terre avec ses richesses minières, pousse périodiquement les vaudois à faire de la prospection. En 1839, **Julien Roberti**, sollicite une concession, mais c'est essentiellement pour éviter que d'autres fouillent sur son domaine d'Oron-la-Ville et Oron-le-Châtel, ainsi qu'en 1855, au lieu-dit : Bois Léderray. Mais à Oron, on n'est pas très intéressé par ces recherches et **Adrien Pichard**, ingénieur cantonal, qui en 1831 avait déjà prévu cette réaction, écrit: « *Il n'est pas à présumer qu'aucun particulier aisé de cette contrée, qui est toute agricole, soit disposé maintenant à entreprendre cette exploitation, ni surtout à remplir toutes les conditions qu'elle exigerait* »

On sait que les mines d'Oron et de Châtillens furent rouvertes pendant la Première et Deuxième Guerre mondiale.

A sa mort, **Julien Roberti**, laisse deux enfants: **Edouard** né en 1834 et **Géraldine** née en 1836. Mais ceux-ci n'éprouvent pas le même attrait que leur père pour cette noble mais coûteuse bâtisse.

En **1863**, Edouard, qui succède à son père, vend toutes les terres et les maisons constituant le domaine du château au notaire **Auguste Bron**, puis en août **1870**, le monument lui-même, avec ses servitudes et dépendances, à un industriel français, **Adolphe Gaiffe**, établi à Paris.

Cette famille l'occupe aussitôt et entreprend la remise en état du château - laissé dans un état de délabrement indicible - et en fait une admirable résidence secondaire.

Elisa Rossier

Sources :

- La Contrée d'Oron par Charles Pasche (1895)
- Le Château d'Oron par Héli Liard (1963 et 1979)
- Texte de Henri Kissling (RHV 1931)
- La chronique de Palézieux par Walter Lacher (1955)
- Un artisanat minier par André Claude (1974)
- L'Evêque Bugnion par Jean-François Mayer (1989)
- A.C.V., K XIII, 147/2

Situation financière de l'Association

44

Bilan au 31 décembre 1996

1.	Actif	
10.	Compte de chèques postaux	3'086.35
11.	Caisse	64.95
12.	Matériel d'exploitation.....	30'000.-
13.	Immeubles et terrains	1'410'000.-
14.	Musée, tableaux, mobilier	430'000.-
15.	Bibliothèque	603'000.-
16.	Souvenirs.....	4'000.00
17.	Compte épargne BCV	15'090.30
18.	Débiteurs	27'905.30
2.	Passif	
24.	Compte courant débiteur BCV.....	10'823.10
25.	Réserve animation.....	50'269.50
26.	Réserve pour restauration.....	76'601.50
23.	Créanciers.....	3'004.05
22.	Capital	2'382'448.75
	Totaux :	2'523'146.90
	2'523'146.90	

Compte de pertes et profits au 31 décembre 1996

3.	Le Comité	Charges	Revenus
350.	Frais du Comité		
351.	Salaire de la secrétaire	14'263.45	
354.	Frais de bureau	3'503.70	
*	Total :	17'767.15	
4.	Finances		
400.	Intérêts.....		136.70
450.	Frais de ccp	449.70	
451.	Intérêts et frais bancaires.	5'537.60	

	* Total :	5'987.30
	136.70	
5.	Bâtiment	
500.	Revenus des locations	58'624.15
501.	Redevance du restaurateur	99'349.75
502.	Cabine téléphonique	332.50
503.	Location de l'appartement	10'800.00
504.	Participation d'entreprise	12'811.60
505.	TVA	9'801.80
550.	Salaire du gardien	56'002.25
551.	Salaire des aides et remplaçants	5'929.25
552.	Assurances sociales	12'269.00
554.	Assurances incendie et RC	8'005.40
556.	Produits de nettoyage	1'406.35
557.	Electricité, bois, mazout	23'236.45
558.	Téléphones du château	1'390.05
560.	Achat d'eau	2'049.50
559.	Matériel de jardin, fleurs	1'747.15
561.	Fausses alarmes	0.00
563.	Amortissement de l'immeuble	26'220.55
564.	Amortissement du matériel d'exploitation	10'028.90
570.	TVA: impôt préalable	3'831.50
571.	TVA: impôt payé	5'970.30
	* Total :	158'086.65191'719.80
6.	Travaux	
600.	Subsides cantonaux	0.00
601.	Subsides fédéraux	0.00
650.	Restaurations historiques	800.00
651.	Travaux d'entretien et réparations	8'559.90
653.	Entretien du système alarme	7'415.75
	* Total:	16'775.650.00
7.	Musée	
700.	Recettes visiteurs	10'639.25

701.	Ventes de souvenirs	2'460.20
702.	Participations d'entreprises	429.00
750.	Salaires des guides	11'670.60
750.1	Taxe communale sur les visiteurs	1'140.25
751.	Bibliothèque: entretien.....	4'000.00
754.	Achat de matériel	0.00
755.	Publicité	1'775.65
756.	Achat de souvenirs	960.00
757.	Amortissement sur souvenirs	2'229.00
758.	Amortissement sur musée et bibliothèque	11'312.05

* **Total :** **33'087.55** **13'528.45**

8.	L'Association	
800.	Cotisations des membres	31'191.10
801.	Dons des membres	2'677.00
802.	Tombola AG	2'586.00
803.	Recettes publicitaires (bulletin)	3'700.00
805.	Animation: recettes	24'071.00
850.	Assemblée générale	4'053.15
851.	Imprimés et bulletin	8'816.10
806.	Participation de l'imprimeur	900.00

Budget 1997

	Charges	Revenus
3.	Le Comité	
350.	Frais du Comité	1'000.00
351.	Salaire de la secrétaire	18'000.00
354.	Imprimés et fournitures de bureau	2'500.00
* Total :	21'500.00
4.	Finances	
400.	Revenu du capital, intérêts	200.00
450.	Frais de ccp	500.00
451.	Intérêts et frais bancaires.	200.00
* Total :	700.00 200.00
5.	Bâtiment	

47

500.	Revenus des locations des salles	50'000.00
501.	Redevances du restaurateur.....	100'000.00
502.	Cabine téléphonique	500.00
503.	Location de l'appartement	10'800.00
504.	Participation d'entreprise	13'000.00
505.	TVA	9'000.00
550.	Salaire du gardien	56'5000.00
551.	Salaire des aides et remplaçants.....	6'000.00
552.	Assurances sociales	13'000.00
554.	Assurances incendie et RC	8'000.00
556.	Produits de nettoyage	2'000.00
557.	Electricité, bois, mazout.....	28'000.00
558.	Téléphones du château	2'000.00
559.	Matériel de jardin, fleurs, divers	3'000.00
560.	Achat d'eau	2'500.00
561.	Fausses alarmes.....	300.00
570.	TVA: impôt préalable.....	3'000.00
571.	TVA: impôt payé	6'000.00

* **Total :** **130'300.00.....183'300.00**

6. Travaux

650.	Restaurations historiques	20'000.00
651.	Travaux d'entretien et réparations	15'000.00
653.	Entretien du système alarme	3'000.00

* **Total :** **38'000.00**

7. Musée

700.	Recettes des visiteurs	10'000.00
701.	Ventes de souvenirs	2'000.00
702.	Amortissement sur souvenirs	2'000.00
750.	Salaire des guides.....	12'000.00
750.1	Taxe communale sur les entrées.....	1'000.00
751	Bibliothèque: entretien	4'800.00
752.	Restauration des tableaux, des meubles	2'000.00

754.	Achat de matériel	2'000.00	
755.	Publicité	4'000.00	
758.	Achat de souvenirs	4'000.00	
*	Total :	31'800.0012'000.00

8.	L'Association		
800.	Cotisation des membres	30'000.00	
801.	Dons des membres	2'000.00	
802.	Tombola AG	2'500.00	
803.	Recettes publicitaires (bulletin)	3'700.00	
804.	Participation imprimeur	900.00	
805.	Conférences du château	20'000.00	
850.	Assemblée générale	4'000.00	
851.	Imprimés et bulletin	9'000.00	
852.	Cotisations à d'autres associations.....	1'000.00	
860.	Conférences du château	20'000.00	
*	Total:	34'000.0059'100.00

Totaux 256'300.00 **.....254'600.00**

Excédent des charges 1'700.00

Comptes travaux 1996

	Charges	Revenus
301. Don de la Loterie romande		280'000.00
305. Produits de l'ACCO.....		41'500.00
306. Dons pour la couverture de la cour intérieure.....		27'030.00
307. Intérêts bancaires.....		245.40
403. Travaux de restaurations	27'991.95	
404. Intérêts bancaires.....	95.25	
405. Attribution aux réserves.	320'688.20	
* Total :	348'775.40	348'775.40

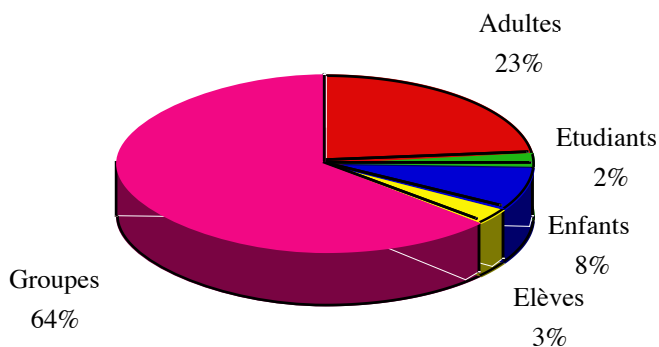
Bilan au 31 décembre 1996 pour les comptes travaux

1. Actif	
11. Compte d'épargne BCV	26'851.00
21. Compte courant BCV.....	17'158.05
12. Débitéur (ACCO).....	76'601.50
13. Compte placement BCV	200'130.-
2. Passif	
24. Réserve pour la couverture de la cour intérieure	27'030.00
25. Réserve pour travaux	293'710.55
Totaux :	320'740.55
320'740.55	

En 1996, le 11 novembre, notre Association a eu le privilège de recevoir un don de Fr.280'000.- de la Loterie Romande.

En attendant les prochains dons qui nous permettront de commencer l'aménagement des combles du château, cette somme a été placée en partie sur un compte placement et le solde a servi au remboursement de la dette hypothécaire de l'ACCO. Le montant de ce remboursement figure dans les comptes 12 des comptes travaux et 26 des comptes ordinaires de l'Association.

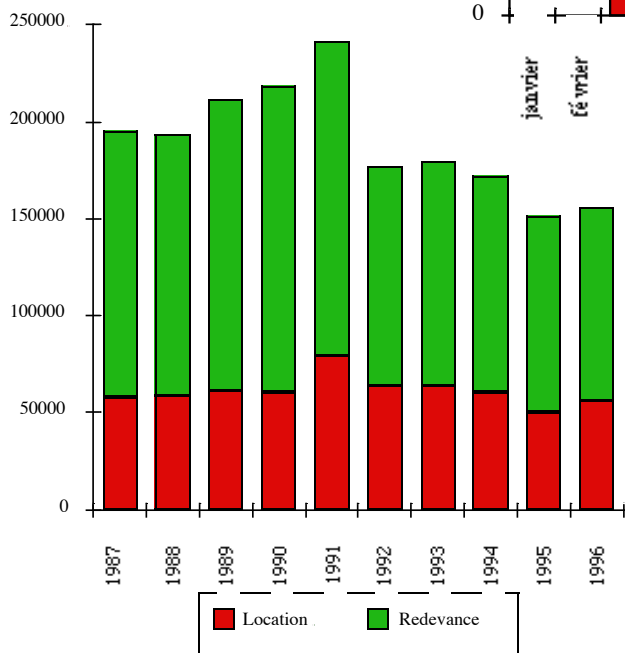
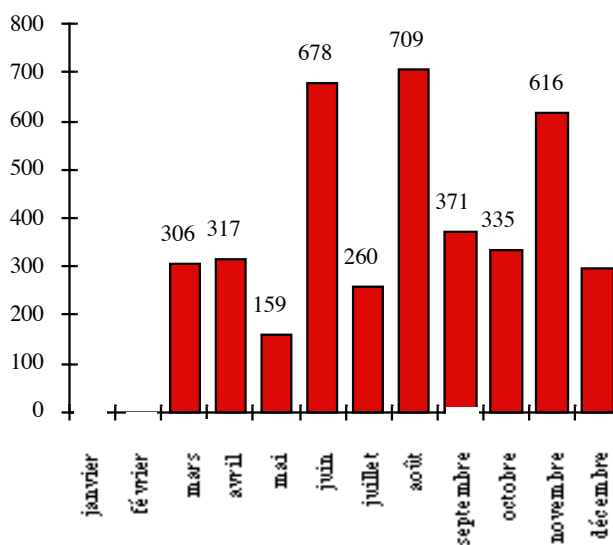
Statistiques par André Locher



Les visiteurs par catégorie 4048 en 1996

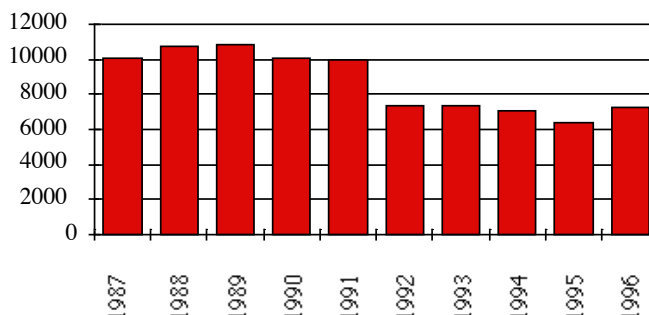
50

Les visiteurs par mois



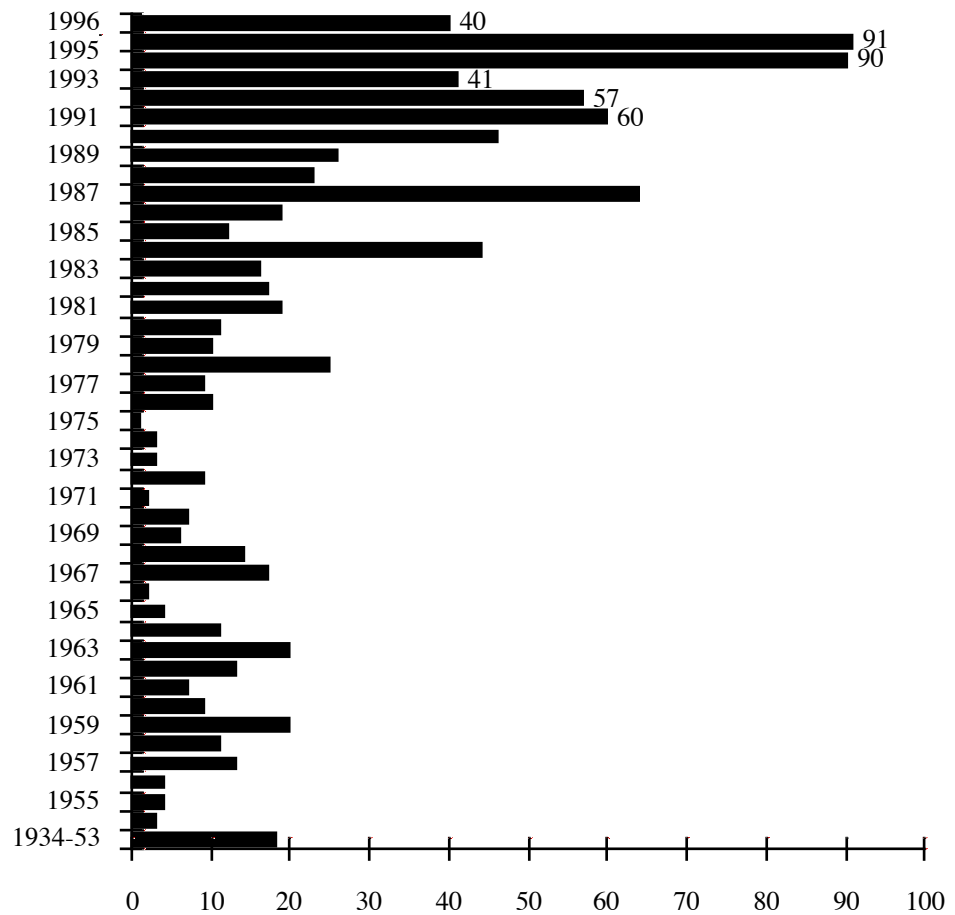
Les revenus des banquets

Personnes servies

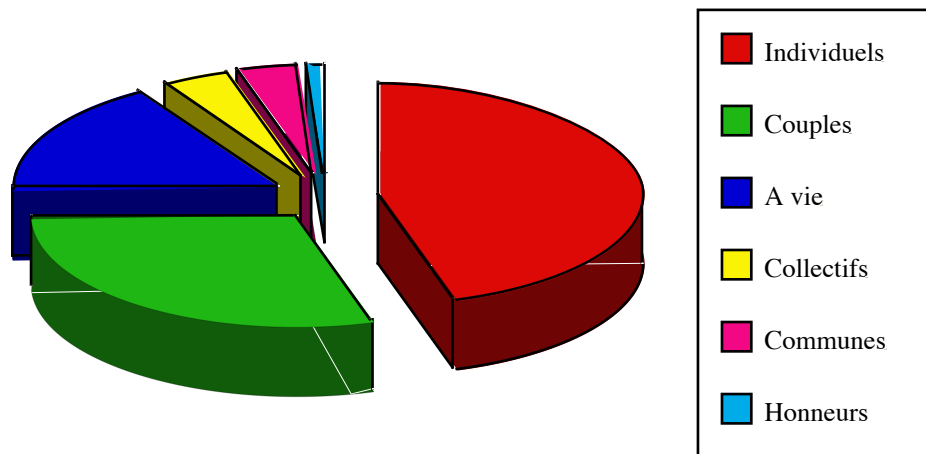


Répartition des membres en fonction de l'année d'admission (931 membres au 31.12.1996)

51



Les membres par catégorie



Liste des membres arrêtée au 31 décembre 1996

Membres d'honneur

GAVILLET Philippe, Peney-le-Jorat
GRABER Pierre, Savigny
LIVET Pierre, Vevey

Membres à vie

Association des Intérêts de Lausanne,
Lausanne
AUBERSON Laurent, St-Cierges
Automobile Club de Suisse, sct. VD,
Lausanne
Automobile Club de Suisse, Berne
BADERTSCHER Jean et Rose-Marie,
Oron-le-Châtel
BADOUX J.C., Lausanne
BALLY Pascal, Oron-le-Châtel
BARRAUD Alain, Lausanne
BARRELET Michèle, Servion
BATT Laura, Muri BE
BERNARD Pierre, Moudon
BESSON-MARTINET Sophie,
Chesalles/Moudon
BLOCH-Diener Elsa, Berne
BLONDEL Georges, Châtillens
BORGEAUD Sylvain, Les Cullayes
BOUDRY André et Marguerite,
Oron-la-Ville
BOUDRY François, Essertes
BOUDRY Gilbert et Rose-Marie, Eco-
teaux
BOUDRY-Krieg Monique, Essertes
BOURQUIN Christian, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Nelly, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Pierre, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Vincent, Oron-le-Châtel
BOVARD André, Oron-la-Ville
BOVY Olivier et Anne-Lise, Carrouge
CALLET MOLIN Yves et Elisabeth,
Vevey

CAMPICHE Gaston, Pully
CAMPONOVO Roger, Bienne
CARDANI Aldo, La Croix-sur-Lutry
CHAPPUIS Simon, Carrouge
CHARRIERE Bernard et Anne-Marie,
St-Martin
Comité central ACS, Berne
Commune d'Oron-la-Ville
Commune d'Oron-le-Châtel
CORBOZ Frédéric et Marianne,
Oron-la-Ville
CORDA Christiano, Les Tavernes
CURRAT Charly, Oron-la-Ville
CUSIN Philippe et Daisy, Miex
De BLAIREVILLE Pierre-André, Châ-
tillens
De MEYER Jérôme et Catherine,
Villars-sur-Ollon
DELMONICO Jean et Christiane, Berne
DENERVAUD Charles, Ferlens
DESGRAZ Antoinette, Puidoux
DESMEULES Ami et Raymonde, Car-
rouge
DESSEMONTET Olivier, Lausanne
DUTOIT André, Lausanne
EMERY Maurice, Les Cullayes
ETTER Jean-Louis, Le Paquier
ESPOSITO Massimo et Jacqueline, Pully
FAVRE Christian et Juliette, Meyrin
FAVRE Jean-Pierre, Ecublens (VD)
Fédération VD des Sapeurs Pompiers,
St-Prex
FELBER Jean-Pierre, Lausanne
FERNEX Ellen, Villefranche/mer
FREI Alfred, Montreux
GABELLA Humbert, Eclépens
GAVILLET Berthe, Pully
GAVILLET Léa, Pully
GETAZ ROMANG SA, Vevey
GILLIERON Michel et Nicole, Genève

- GOLAY Louis, Morges
 GONUS Nadia, Chesalles
 GOTTHUEY Yvette, Semsales
 GRANDGUILLOT Anne, Montreux
 GREMAUD Paul, Chapelle-sur-Oron
 GREMION Gérald, Vevey
 GUSTAFSON A., Châtel-St-Denis
 HAEUSERMANN Werner, La Rippe
 HENZER Willy, Vulliens
 HERMINJARD Jean-Paul, Oron-la-Ville
 HERMINJARD Pierre Philippe, Bussigny
 HOFMANN Alfred, Oron-la-Ville
 HUNI Ruth, Chardonne
 Imprimerie Vaudoise, Lausanne
 JANSA-CORBOZ Milos, Landover Hills
 (Maryland) USA
 JEKER Werner, Châtillens
 JOTTERAND Olivier et Micheline,
 Ecublens
 JUNOD Raymond, Cugy
 KELLER Pierre, Grandvaux
 KIBURZ Jean, Pully
 KIMMEIER Silvia, Lausanne
 KNUCHEL Marie-Lise, Carrouge
 KOLECEK Ivan, Lausanne
 KRIEG Catherine, Lausanne
 KRIEG Madeleine, Lausanne
 LEHNER René-Pierre, Montreux
 LERESCHE Marinette, Oron-la-Ville
 LEVY Lucien, Lausanne
 LOCHER André, Oron-le-Châtel
 LOCHER Clairette, Savigny
 LOCHER Georges et Christine,
 Oron-le-Châtel
 LOGOZ Michel, St-Sulpice
 LUTHI Jean, Genève
 MAENDLY Madeleine, Châtillens
 MAENDLY Serge, Châtillens
 MAIBACH-MARTINET Aude,
 Oron-la-Ville
 MARTIN Jean-Louis, Lausanne
 MARTIN Michel et Monique, Savigny
 MARTIN Paul-René, Lausanne
 MARTINET Christophe, Oron-la-Ville
 MARTINET Françoise, Oron-la-Ville
 MARTINET Jacques, Oron-la-Ville
 MARTINET Nicolas, Oron-la-Ville
 MARTINET Nicole-Andrée,
 Oron-la-Ville
 MARTINET Samuel, Oron-la-Ville
 MATTHEY Bernard et Monique, Vui-
 broye
 MAYOR Samuel, Mies
 MEUWLY Marcel, Pully
 MICHON Francis, Epalinges
 MONNEY Cécile, Romont
 MONNEY Robert, Romont
 MORANDI Renato, Pully
 MURDTER Lucien, Vuarrens
 NARBEL-Blanchoud Marcel et Lucie,
 Prangins
 NAEF Ferdinand et Regula, Carouge
 OTERO César, Auboranges
 PASCHE François et Janine, Prilly
 PACHE Roger, Payerne
 PACHE-Regamey Henriette, Epalinges
 PASCHE Georges, Lausanne
 PASCHE Simone, Oron-la-Ville
 PASTORE André, Oron-la-Ville
 PELLET François, Pully
 PERUSSET Alain, Oron-la-Ville
 PFISTER Samuel, Oron-la-Ville
 PIAGET Jean-Louis, Genève
 PICHARD-Muller Vreni, Oron-la-Ville
 PLOMB Henri, Lausanne
 POGET René, Fontainemelon
 RACINE Raymond, Lausanne
 RAPIN Eric, Payerne
 RICHTER Charles, Lausanne
 ROCH Jean-Claude, Lausanne
 ROGENMOSER Josef, Coire
 ROGIVUE Claude, Oron-le-Châtel
 ROSSI-Locca Gianna-Ada,

Mollie-Margot
 ROUGE Henri et Carla, Romanel
 ROUGE Pascal, Lausanne
 SAVARY Mariette, Ropraz
 SBAZO Oscar, Lausanne
 SCHAFFTER Jean-Marie, Brent
 SCHENK Jean, Villeneuve
 SCHOLER Kurt, Yverdon
 SEREX Edgar, Oron-le-Châtel
 SIGMOND Ari, La Tour-de-Peilz
 SIGMOND Heidi, La Tour-de-Peilz
 STREIT Paul, Genève
 STUDER Ulrich, Lausanne
 TARDY Raymond, Saint-Prex
 THOMMEN Hans Franz, Semsales
 VIDOUDEZ Michel et Renée, Brent
 VIDOUDEZ Henri-M., Etoy
 VIREDAZ René, Lausanne
 VOLLMY Bernard,
 Oron-le-Châtel
 WENGER René, Bâle
 WIEHR Jean-Jacques, Monthey
 WILLE Jurg, Meilen

Membres à cotisation annuelle

ADDOR Anne-Lise, Pully
 AERNY Francis, Lausanne
 AESCHLIMANN Jean-Luc et Marlène,
 Apples
 AGUET Pierre et Liliane, Vevey
 ALT - MOREILLON Jean-Jacques et
 Marthe, Lausanne
 AMY Didier et Heidi, Bottens
 AUBERT Marie Antoinette, Lausanne
 AUBERT Yvan et Lucia, Vucherens
 AUBRY Paul et Yvette, Oron-la-Ville
 BADERTSCHER Ernest et Janine, Orbe

BAEHLER Albert, Berne
 BAENZIGER Raymond et Joan, Bernex
 BALLENEGGER Marcel, Lausanne
 BALLIF Jean, Moudon
 BARDE-PONCET Hubert, Le Mont
 BARRILLIER Maggy et René
 BASSET Claude André et Johanna,
 Genève
 BAUMGARTNER Max, Herrens-
 chwanden
 BAYARD Martine, Lutry
 BEDA Claude et Claire-Lise, Auboranges
 BEGUIN Georges, Lausanne
 BENDER Marin, Fully
 BERGER-BARRILLIER Léon et Bluette,
 Lausanne
 BERGER Claude et Rachida, La-Tour-de-
 Peilz
 BERGOMETTI Elisabeth, La Rogivue
 BERLIE Pierre, Lausanne
 BERLINI Giuseppe, La Croix-sur-Lutry
 BEROUD Jean-François et Maya, Eco-
 teaux
 BERTHOUD Jean-Paul et Françoise,
 Préverenges
 BESSON Claude, Bottens
 BETTEX Fredy et Irène,
 Chesalles-sur-Oron
 BIELER Philippe, Palézieux-Gare
 BINGGELI Robert, Oron-la-Ville
 BIOLLEY Fernande, Lausanne
 BLANC Yvette, Lutry
 BLANCHOU David et Cécile, Coppet
 BOLOMEY Pierre, Lausanne
 BOLOMEY Yvonne, Lausanne
 BOREL Pierre-Alex et Claire, Savigny
 BORLOZ André et Pierrette, Châtillens
 BORNAND Gustave-Henri, Payerne
 BORY Madeleine, Carrouge
 BOUDRY Françoise et Alexandre, Lau-
 sanne
 BOUDRY Juliette, Ecoteaux

- BOUDRY-Brugger Marguerite, Vevey
BOURGEOIS Nelly, Lausanne
BOVARD Andrée, Oron-la-Ville
BOVET Isabelle, Grand Lancy
BOVEY Ida, Lausanne
BRACK Jean et Enid, Lausanne
BRAISSANT Paul et Josiane, Lausanne
BROCARD Roland, Pully
BUCHS Hervé et Gabrièle, Gumefens
BUDRY Christian et Francisca, Chesalles
BUDRY Noël, Vevey
BUENZLI Rolf et Marlyse, Vucherens
BUGNON Paul, Montagny-les-Monts
BUHLMANN Pierre, Lausanne
BULA Alexandre, Thierrens
BURDET Pierre et Marie-Rose, Morges
BURGY Raymonde, Lausanne
BURNIER Marcel et Ginette,
 Ecublens (VD)
BUTTY Philippe, Pully
CAMPICHE Olivier, Oron-la-Ville
CAMPICHE Paul, Oron-la-Ville
CARDINAUX Roger et Ginette, Eco-
 teaux
CARERA Mario, Maraçon
CAVILLIER-Dupertuis Gabrielle, Roche
CAVIN Gilbert et ZAHNER Edith, Car-
 rouge
CAVIN Jean-Pierre et Martine, Mézières
CHABLOZ Eugène et Florence,
 Oron-la-Ville
CHAMOT Jacques, Palézieux-Village
CHAPPUIS Anne, Meyrin
CHAPPUIS Annemarie, La Tour-de-Peilz
CHAPPUIS Jean-Claude et Anne, Meyrin
CHAPPUIS Rose Marie, Payerne
CHAPPUIS Victor et Herta,
 Peney-le-Jorat
CHAPUIS Philippe et Catherine, Prilly
CHAPUISAT Jean-Pierre, Chavannes
CHAULMONTET Philippe et Ariane,
 Maraçon
- CHAUPLANNAZ Simone, Neuchâtel
CHAVAN Frédéric et Germaine, Pully
CHEVALLAZ Georges-André, Epalinges
CHEVALLEY Andrée, Puidoux
CHEVALLEY Pierre-André et Germaine,
 Puidoux
CHEVALLEY Simone, Oron-la-Ville
CHOLLET Jean, Palézieux-Village
CHRISTINAT G. Alain, Châtillens
CLASS Lucie, Zurich
CLERC Georges, Pully
COIGNY André et Odette,
 La Tour-de-Peilz
COMTE Anna, Genève
CONSTANT Silvan et Juana, Morrens
CORBOZ Louis et Hanna, Oron-le-Châtel
COTTIER Gabriel, Lausanne
CRETEGNY Pascal, Matran
CROTTAZ Jean-Claude, Tolochenaz
CUEREL Roland et Violette, Crissier
CUGNET Daniella, Gland
CURRAT Laurent et Marguerite, Le Crêt
CURRAT Marcel et Georgette,
 Oron-la-Ville
DAPPLES Roland et Isabelle, Ecoteaux
De JONGH Anne Françoise,
 Peney-le-Jorat
De MERCURIO Carlo, Lausanne
De MEURON Thérèse, Lausanne
De MULINEN Frédéric et Pascale,
 St-Légier
De RAEMY Daniel, Yverdon
De SCHOULEPNIKOV Chantal, Lau-
 sanne
De WERRA Dominique, Lausanne
DEBONNEVILLE, Chexbres
DECOMBAZ Marius, Vevey
DECOSTERD Jean-Philippe et Liliane,
 Ferlens
DEGLISE Tobie, Lausanne
DEGUISE Alix et Pierre, New London

DELACRAUSAZ Philippe et Sarah,
 Lausanne
 DELALOYE René, Lutry
 DELESSERT Jules, Ferlens
 DELESSERT Marcel, Essertes
 DELMONICO Franz et Renée,
 Oron-la-Ville
 DELMONICO OTTO et LILIANE,
 Grandvaux
 DELORME Michel et Myriam, Morges
 DEMIEVILLE Serge, Zurich
 DENERVAUD Charles et Brigitte, Fer-
 lens
 DERRON Renée, Lausanne
 DES GRAVIERS Charles et Liliane,
 Maules
 DESARZENS Michel et Lucie-Ida, Cugy
 DESMEULES Olivier et Margaret,
 Oron-le-Châtel
 DESMEULES Pascal et Uschi, Carrouge
 DESTRAZ Cécile, Palézieux-Gare
 DESTRAZ Raymond et Claudine, Cor-
 celles-le-Jorat
 DEVIN Guy et Françoise, Oron-le-Châtel
 DEWARRAT Camille et Brigitte, Mont-
 preveyres
 DISERENS François, Semsales
 DONZE André, Préverenges
 DORTHE Michel et Anne,
 Oron-le-Châtel
 DORIER Pierre et Denise, Mézières
 DROZ Jean-Pierre et Blanche, Salavaux
 DUBOIS Bertrand, Jongny
 DUBOIS Jacques, Troinex
 DUBUIS Claudine, Palézieux-Gare
 DUC Daniel, Lonay
 DUCRET Pierre-Alain et Josette, Les
 Thioleyres
 DUPONT Nathalie, Essertes
 DURIG Jean, Corseaux
 DURIG Jean-Carl, Vevey
 DURUSSEL Georges et Hélène, Mézières
 DUVANEL Pierre, Le Mont-sur-Lausanne
 DUVOISIN Jean-Pierre et Sonia,
 Neuchâtel
 DYENS Roselyne et Roger, Essertes
 EGGER-ROSSIER Fabien et Raymonde,
 Carrouge VD
 EGGER-ROLLIER Jürg et Janine,
 St-Sulpice
 EGLI-ZEDEL Renate, Vaduz
 EICHENBERGER Pierre et Suzy, Eco-
 teaux
 EISENHUT Erwin et Violette, Chexbres
 EMERY Marc et Corinne, Les Cullayes
 EMONET Françoise, Chesalles-sur-Oron
 EPERON Simone, Berne
 EPPLER Helga, Sullens
 ESCHAUSIER P., St-Légier
 ESTOPPEY Henri, Bienne
 ETTER Marcel et Liliane, St-Légier
 FALQUET Jean-Pierre, Oron-la-Ville
 FARDEL Alfred, Lausanne
 FASEL Roselyne, Fribourg
 FATIO Marceline, Peney-le-Jorat
 FAVEZ Jean-Pierre, Lausanne
 FAVEZ Marcel, Carrouge
 FAVRE Charles, Echallens
 FAVRE Jules, Pont
 FAVRE Robert, Oron-le-Châtel
 FELIX-PASCHE Janine, Gland
 FERRINI Jean-Paul, Epalinges
 FESSLER Pierre et Lucette, Morges
 FIAUX Eugène et Marguerite, Ferlens
 FINK Henry et Lise, Ecublens (VD)
 FOLLONIER Jean-Pierre et Evelyne,
 Chardonne
 FORNEROD Ernest, Corseaux
 FREIBURGHAUS Victor, Renens
 FRIEDLY Agnès, Forel
 FRITSCHÉ Gérald, Servion

- FROELICHER Rudolf et Jovita, Corseaux
- GANTY Roby et Linette, Chexbres
- GASSMANN Andréas et Ursula, Ittigen
- GASSOUMA-MATTHEY Abdelaziz et Anne-Françoise, Lausanne
- GAUSS Christian et Claudine, Servion
- GAVILLET Alois et Antoinette, Peney-le-Jorat
- GAVILLET Daniel et Jacqueline, Peney-le-Jorat
- GAVILLET Pierre, Payerne
- GEHRI Jean-Pierre et Dorothy, Schleithem
- GEORGE Elisabeth, Vuibroye
- GEORGE Odette, Neuchâtel
- GEORGE Robert et Ellen, Servion
- GERBER Kurt, Payerne
- GERBEX Jean, Lausanne
- GEYER François et Karin, Lutry
- GILGIEN Willy et Pascale, Oron-le-Châtel
- GILLER Raphael, Chesalles-sur-Oron
- GILLET Anne, Genève
- GILLIAND Olivier et Madeline, Payerne
- GILLIERON Eric et Jocelyne, Oron-la-Ville
- GINDROZ Jean-Pierre et Mariette, Mézières
- GINDROZ Sylviane, Morges
- GLOOR Jean et Claudine, Paudex
- GOEL Jean-Louis et Lily, Carrouge VD
- GOLAY TROGER Roger et Christiane, Lausanne
- GONUS Philippe, Chesalles
- GONUS Pierre-André et Marie-Laurette, Chesalles
- GORJAT Gaston, Lausanne
- GOUMAZ Philippe et Nicole, Sédeilles
- GRIN Bernard et Yvonne, Lausanne
- GRAND D'HAUTEVILLE Eric, Lausanne
- GRANDJEAN Marcel, Genève
- GREMAUD Claude et Fabienne, Chapelle
- GUEx Philippe et Ingrid, Ferlens
- GUICHOUd Paulette, Chesalles
- GUIGNARD Charles et Emma, Chapelle-sur-Moudon
- GUIGNET François et Murielle, Servion
- HAEFLIGER U., Zürich
- HAFFTER Christoph, Carrouge
- HALLER Benjamin et Mireille, Pully
- HANSELER Walter et Marie-Thérèse, Zurich
- HARTMANN Sylvia, Maracon
- HAUSER Christian et Anne-Lise, Oron-le-Châtel
- HERTACH-BECK Norbert et Emilie, Bournens
- HOBi Franz et Dora, Echandens
- HOFER Marc et Eliane, Lausanne
- HOFMANN Walter et Micheline, Oron-la-Ville
- HOLLENWEGER Betty, Lausanne
- HUBERT Peter, Berne
- IBANEZ Luisa, Ecublens
- IMHOF André et Marlyse, Palézieux-Village
- INDERMUHLE Jean-Paul, Préverenges
- ISOZ Catherine, Bulle
- JACCARD Monique, Corcelles-le-Jorat
- JACCOTTET Georges, Lausanne
- JACCOUD Jean-Claude et Françoise, Genève
- JAGGI Grégor, Oron-la-Ville
- JAGGI-Lutz Marcelle, Lausanne
- JAN Gloria, Lutry
- JARNE Sylvain et Pierrette, Chexbres
- JOLY Bernard et Josiane, Lausanne
- JOSEPH André et Josée, Lausanne

JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane, Puidoux	LOCHER Raymonde, Oron-le-Châtel	58
JUNG Urs et Chantal, Chapelle	LOCHER Théo et Margrit, Oron-le-Châtel	
KAENEL Gilbert, Lausanne	LOGOZ François R, Pully	
KIRKER Hermine, La Tour-de-Peilz	LOGOZ Michel, St-Sulpice	
KISSLING Jacques, Oron-la-Ville	LONGCHAMP Jacques et Christine, Morges	
KISSLING Jean-Luc, Oron-la-Ville	LONGCHAMP Georgette, Renens	
KISSLING Pierre-André, Oron-la-Ville	LUGINBUHL Georges, Lausanne	
KISSLING Pierre-Michel, Oron-la-Ville	LUGRIN Arlette, Eclépens	
KISSLING Robert et Yvonne, Oron-la-Ville	MAGNENAT Jean-Paul et Marguerite, Wallbach	
KNECHT Richard et Monique, Lausanne	MAILLARD Raymond, Lausanne	
KOEB Xavier, Palézieux-Gare	MAMIE Pierre, Fribourg	
KOECHLI Edgar, Delémont	MARCHAND Maurice et Monique, Oron-la-Ville	
KOHLER Alexandre et Yolande, Pully	MARENDAZ Claude et Ursula, Wabern	
KOHLER M.-Antoinette, Belmont	MARGOT Maurice, Vevey	
KOHLI Gérald et Yvette, Chesalles-sur-Oron	MARGOT Pierre-Daniel et Suzanne, Lausanne	
KOLECEK Helena, Lausanne	MARMIER Philippe, Lausanne	
KOLLER Jean-Marc et Chantal, Oron-la-Ville	MARTIN Elisabeth, Moudon	
KRAYENBUHL Christopher et Yolande, Carrouge	MARTIN Eric et Nicole, Oron-la-Ville	
LARDROT André et Brigitte, Servion	MARTIN Louis-Daniel, Etoy	
LAURENT Max, Epalinges	MARTIN Paul, La Tour de Peilz	
LE COULTRE Françoise, Lausanne	MARTIN René et Myrielle, Froideville	
LEDERREY Oscar Eugène et Andrée, Grandvaux	MARTINET Charlotte, Oron-la-Ville	
L'EPLATENIER Serge et Geneviève, Bussigny	MARTINET René, Oron-la-Ville	
LERESCHE Charles-Henri, Lausanne	MARTINET Robert et E., Oron-la-Ville	
LERESCHE Marie, Oron-la-Ville	MASSET Aimée, Genève	
LESEMANN Martine A., Genève	MASSONNET Marcel et Eliane, La Conversion	
LEUBA Jean-François, Chexbres	MATERNINI Guido, Lausanne	
LEUTENEGGER Frank et Hélène, Oron-le-Châtel	MATTHEY Jean-Claude, Zürich	
LEVY-WUTHRICH Claude et Angelica, Lausanne	MATTHEY Lucette, Lausanne	
LIARD Marie-José, Lausanne	MAURER Daniel et Jacqueline, Lausanne	
LIARD Paul-Henri, Lausanne	MAYOR Dominique, Renens	
LINDER Dorette, Châtelaine	MAYOR Irène, Oron-le-Châtel	
	MAYOR Simone, Palézieux-Gare	
	MEIER Jean-Pierre et Marie Claire, Genève	

- MELLINA Frédéric et Pierrette, Pully
 MELLIORÉ Catherine, Fribourg
 MENKE-ANTONIETTI M.-C., Orbe
 MERINAT Odette, Lausanne
 METRAUX Eloi et Denise, Servion
 METRAUX Paul et Hortense, Corsier
 MEYLAN Maurice et Gisèle, Lausanne
 MICHEL Christian, Corcelles /Payerne
 MILLIQUET André et Andrée, Lausanne
 MODOUX Philippe, Oron-la-Ville
 MOENNOZ Denis, Carrouge
 MOLLARD Bernard et Marie-Rose,
 Fribourg
 MOLLEYRES Janine, Ecoteaux
 MONNARD Joseph, Oron-la-Ville
 MONNEY Charles et Evelyne, Lausanne
 MONNIER François et Anne-Lise, Gland
 MONNIER Jean, Oron-la-Ville
 MONNIER Philippe, Chenaux-Grand-
 vaux
 MOOSER Lina, Bulle
 MORANDI Gilbert, Payerne
 MORET Georges, Lausanne
 MOUQUIN Michel et Catherine, Morrens
 MURI Jean et Esther, Wettingen
 NARBEL Jean-Marc, Clarens
 NAVA Marco-Sylvain, Savigny
 NERI Ralph, Echichens
 NEY Daniel et Sylviane, Servion
 NICOD Henri, Genève
 NICOD Louis et Janine, Moudon
 NICOD-Fazan René et Lucette, Pully
 NICOLLERAT Marc-André et Martine,
 Vufflens-la-Ville
 NICOLLIÉ Denise, Neuchâtel
 NIKLAUS Roland et Annie,
 Oron-la-Ville
 NYDEGGER-SCHMID Werner et Mar-
 lise, Ins
- OTHENIN-GIRARD Marie-Hélène,
 Prilly
 PACHE Françoise, Petit-Lancy
 PACHE Suzanne, Mézières
 PAHUD Pierre-Alain, St-Sulpice
 PAILLARD Colette, Lutry
 PAILLARD Jean-Pierre, Fribourg
 PALAZ M.L., Forel-Lavaux
 PANDE Malvika, Junglinstrer (L)
 PARISOD Charles, Oron-la-Ville
 PASCHE Fanny, Lausanne
 PASCHE Frédéric et Jacqueline,
 Lausanne
 PASCHE Jean-Daniel et Lucienne, Ma-
 racon
 PASCHE Jean-Marc, Lausanne
 PASCHE Jean-Pierre,
 Le Mont-sur-Lausanne
 PASCHE Claire-Lise, Ropraz
 PASCHE Pierre et Anne-Lise,
 Oron-la-Ville
 PASCHE Rose, Oron-la-Ville
 PASCHOUD Jean, Château-d'Œx
 PAVILLON Olivier, Ferlens
 PELICHET Ursula-May, Aclens
 PELLI Mariette, Châtel-St-Denis
 PERRIN Claire-Aimée, Lonay
 PERROCHON Arlette, Lausanne
 PERROCHON Georges, Lausanne
 PERROTTET Charles, Vulliens
 PETER Josiane, Oron-le-Châtel
 PETER Werner et Joya, Lucerne
 PETERMANN Edith, Lausanne
 PETROFF J. et B., Genève
 PETTER Jean et Anne-Marie, Lausanne
 PEYTREGNET Elise, Lausanne
 PFISTER Richard et Madeleine, Pully
 PIAGET Paul-Albert, Neuchâtel
 PICTET Robert, Chavannes-Renens
 PIGUET André et Simone, Montpre-
 veyres

PIGUET Jacques, Giez
 PIGUET Simone, Montpreveyres
 PILLOUD Alexandre, Châtel-St-Denis
 PIOT Jean-Claude et Dorette, Bournens
 PLATEL Jean-Jacques, Palézieux-Village
 PLETSCHER Richard et Denise, Brent
 PORCHET Charles et Elisabeth, Maraçon
 PORCHET Jacques et Claudine, Mézières
 PORCHET Jacques et Jacqueline, Cugy
 PORRET Henri et Georgette,
 La Tour-de-Peilz
 POTT Guy, Renens
 POTT Roland et Delphine, Corseaux
 POUSSAZ Bernard et Laurette, Palézieux
 PROD'HOM Roger et Henriette,
 Lausanne
 RAMSEYER André et Trudi, Chesalles
 REBEAUD Pierre-Alain et Christiane,
 Corcelles-près-Payerne
 REBETEZ Jean-Louis, Vevey
 RECORDON Pierre-Philippe, L'Auberson
 RENAUD Maurice et Denise, Puidoux
 REUSE Séraphin et Patricia, Essertes
 REY Daniel, Pully
 RICHARD Alain et Danielle,
 Oron-le-Châtel
 RICHARD Armand, L'Etivaz
 RICHARD Claude et Yannick, Blonay
 RIEM Rita, Kiesen
 ROBIN-CLERC Nelly, Oron-la-Ville
 ROCHAT André et Janine, Premier
 ROD Charlotte, Oron-la-Ville
 ROD Michel, Prilly
 ROD Pierre-André et Catherine,
 Oron-la-Ville
 ROESSINGER-MAYOR Philippe,
 Lausanne
 ROGIVUE Anne-Lise, Rennaz
 ROGIVUE Yolande, Essertes
 ROHNER René W., Lausanne
 ROLLIER Erwin, Neuchâtel
 ROSSET Jean-Jacques, Moudon
 ROSSIER Claude, Belmont
 ROSSIER Elisa, Châtillens
 ROUILLY Daisy, Chexbres
 ROY Claude et Danielle, Oron-la-Ville
 ROY Hugues-Vincent, Oron-la-Ville
 ROY Lysianne, St-Prex
 RUBATTEL Paul, Lausanne
 RUBATTEL Samuel, Vuibroye
 RUCHAT Andrée, Oron-le-Châtel
 RUCHONNET Philippe, Les Thioleyres
 RUEF Max et Lucienne, Châtillens
 RUFENACHT-CAVIN Theodor et
 Anne-Marie, Birsfelden
 RUTTIMANN Jacques et Colette,
 Oron-la-Ville
 RUTTIMANN Marceline, Lausanne
 RYSER Roger, Collonges
 SARTO Pietro, St-Prex
 SAUTER Pierre, Reverolle
 SAUTY Robert, Denens
 SAVARY Bernard et Rosemarie, Oron-le-
 Châtel
 SCHALLER Jean-Pierre et Pâquerette,
 Lausanne
 SCHALLER Michel, Renens
 SCHERLER Maurice, Lausanne
 SCHILLING Margrit, Pully
 SCHLAEFLI Jean-Louis, Lausanne
 SCHMUTZ Fritz et Antoinette, Worb
 SCHOLER Raymond et Suzanne,
 Lausanne
 SCHREIBER Adam et Monique,
 Küssnacht
 SCHWAAB Jean Jacques, Riex
 SCHWARZ Jean-François et Brigitte,
 Echichens
 SECRETAN Ineke, Chêne-Bougeries (GE)
 SEREX Arlette, Lausanne
 SEYDOUX Francis, Pully
 SONNAY André et Isabelle, St-Légier

- SONNAY Claudine, Oron-la-Ville
 SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières
 SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux
 SONNAY Olivier, Ecoteaux
 SOLTERMANN Nelly, Münsingen
 SPAETH Christian, Trélex
 SPAETH Lucienne, Yverdon
 STAMPFLI Tony, Aclens
 STAUB Dominique, Paudex
 STAUFFER Jean-Daniel et Anne-Marie,
 Wettingen
 STAUFFER Jean-Pierre et Marianne,
 Les Thioleyres
 STEFFANI Simone, Lausanne
 STOECKLI Jean-Pierre et Nadia, Oron
 STOUDMANN Louise, Oron-la-Ville
 STUBY-SONNAY Paul et Eliane, Eco-
 teaux
 TACHERON Louis, Aesch
 TERRAPON Jean-Marc et Georgette,
 Chesalles-sur-Oron
 TESAURY Pierre-Etienne et Marie-José,
 Oron-la-Ville
 TESOURO Basilisa, Belmont
 THEVOZ Francis, Lausanne
 THIBAUD Christine et JAN Christophe,
 Oron-la-Ville
 THOMAS Roland, Echallens
 TOBLER Robert, St-Gall
 TREPPER Liliane, Genève
 TSCHANTZ Samuel et Thérèse, Penth-
 laz
 TUSCHER-Bisang Ella, Pully
 UFFER Sylvie, Lausanne
 URFER Pierre, Oron-la-Ville
 VAISSBAND Christophe et Marie, VA-
 LET Olivier, Bussigny
 VAUCHER Bernard et Anne-Lise,
 Forel-Lavaux
 VAUTHEY André et Cécile, Bussigny
 VEILLON Jean-Claude et Nicole,
 Lausanne
 VERNIER Jean-Claude et Christine,
 Les Cullayes
 VIDOUDEZ Daniel et Jeanne, Lausanne
 VIREDAZ Jean-Claude et Stella, Car-
 rouge (VD)
 VIREDAZ Marcel, Lausanne
 VOLET Alain, Corseaux
 VOLET Vincent, Lausanne
 VOLET Roger, St-Prex
 VOLLMY Madeleine, Lausanne
 VOLLMY Jean-Daniel et Claire-Lyne,
 Assens
 Von der MUHLL Béatrice, Cully
 VUILLE Marcelle, Lausanne
 WACKERNAGEL Marie-Christine, Bâle
 WALDBURGER Heinz et Doris, Ma-
 racon
 WARIDEL Brigitte, Lausanne
 WARIDEL Marc-Henri et Antoinette,
 Chesalles-sur-Oron
 WARIDEL Philippe, Prilly
 WERLY Francis et Denise, Lausanne
 WEHRLI Janine, Saint-Prex
 WESPI Michel et Marie-Claude, Lutry
 WIDER Roland et Yvonne, Oron-la-Ville
 WILHELM Ralph, Bâle
 WILHELM Sylvan, Bâle
 WINKLER Jean, St-Prex
 WUTHRICH-Pasche Nelly, Lausanne
 YBLOUX François et Jocelyne, Ropraz
 ZAUGG Raymond et Chantal,
 Oron-la-Ville
 ZIGERLI Karl et Lotti, Berne
 ZWAHLEN Ph. et A., La Tour-de-Peilz
 ZWEIFEL Max et Janine, Palézieux

Membres collectifs

Aéroformation, Lausanne-Blécherette
Amicale Btrr Art Camp 15 , Ferlens
Association Nationale des Amis du Vin,
section VD, Crissier
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Raiffeisen de la Haute-Broye-Mé-
zière
Bibliothèque cantonale et universitaire,
Lausanne
Cercle démocratique, Lausanne
Cofideco SA, Vevey
Compagnie vaudoise d'électricité, Morges
Crédit Suisse, Lausanne
Dreyfus et Zurbuchen SA, Lausanne
Grisoni Zaugg SA, Bulle
Grands Moulins de Cossonay SA, Cosso-
nay-Gare
Imprimerie Huwiler, Châtel-St-Denis
Jacques H. Beausire, Blonay
Montreux Palace, Montreux
Nestlé, Vevey
Commune d'Ecoteaux
Commune d'Essertes
Commune d'Oron-la-Ville
Commune d'Oron-le-Châtel
Commune de Bussigny-sur-Oron
Commune de Carrouge
Commune de Châtillens
Commune de Chesalles-sur-Oron

Commune de Corcelles-le-Jorat
Commune de Ferlens
Commune de La Rogivue
Commune de Maracon
Commune de Mézières
Commune de Montpreveyres
Commune de Palézieux
Commune de Peney-le-Jorat
Commune de Ropraz
Commune de Servion
Commune de Vuibroye
Commune de Vulliens
Commune des Tavernes
Commune des Thioleyres
Commune des Cullayes
Migros Vaud, Ecublens
Retraites Populaires, Lausanne
Société d'art public, Coppet
Société de Banques Suisses, Lausanne
Société des Magistrats et Fonctionnaires
de l'Etat de Vaud, Lausanne
Société de développement d'Oron et envi-
rons, Oron-la-Ville
Vieille Fontaine Antiquités SA, Lausanne
Ville de Vevey, Vevey

Statuts de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron

63

I. Raison sociale et but

- Article 1er **Raison sociale**
Sous la raison sociale «Association pour la Conservation du Château d'Oron» (ACCO), il existe une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil.
- Article 2 **Siège**
Le siège de l'association est à Oron-le-Châtel.
- Article 3 **But**
L'association, propriétaire du Château d'Oron, a pour but la conservation et la restauration du château et des objets mobiliers d'intérêt historique ou culturel qu'il contient.
Pour atteindre cet objectif, elle assure la promotion du château en veillant à son animation et à l'obtention des ressources nécessaires.
- Article 4 **Ressources**
La réalisation de ce but est assurée par:
a) les cotisations des membres
b) les libéralités en espèces et en nature sollicitées ou spontanées
c) les contributions et subsides d'autorités publiques
d) les produits provenant des entrées, des visites ou des manifestations organisées au château.

II. Membres

- Article 5 **Membres**
L'association se compose:
• de membres individuels
• de membres en couple
• de membres à vie
• de membres collectifs
• de communes membres
• de membres d'honneur
- Article 6 **Adhésion**
a) Peut devenir membre de l'association toute personne physique ou morale désireuse d'adhérer aux buts et aux statuts de l'association.
b) La qualité de membre s'acquiert par une requête écrite adressée au comité de l'association.
- Article 7 **Cotisation**
Les membres de l'association sont tenus de payer la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale. Le paiement d'une cotisation annuelle implique l'adhésion à l'association et à ses statuts.
Les membres individuels et les couples ont également la faculté d'adhérer en payant une cotisation unique, égale ou supérieure à vingt fois la

cotisation annuelle. Ils deviennent ainsi membres à vie.

Les membres d'honneur sont dispensés de la cotisation annuelle.

Article 8

Démission ou radiation

La qualité de membre prend fin par la démission de l'association, la radiation, l'exclusion ou la mort. La démission doit être remise au Comité et les cotisations sont dues pour l'année en cours.

La radiation d'un membre intervient s'il ne paie pas sa cotisation après deux rappels. Le comité peut proposer à l'assemblée générale l'exclusion d'un membre si l'intérêt ou la respectabilité de l'association l'exige. Le comité est tenu d'entendre l'intéressé, la décision d'exclusion appartenant en dernier ressort à l'assemblée.

Article 9

Droits et obligations des membres

Les membres de l'association sont tenus de respecter les statuts, les décisions de l'assemblée générale et celles du Comité. Ils sont tenus de payer la cotisation annuelle.

Les membres disposent en outre des droits suivants:

- visiter gratuitement le château pendant les heures d'ouverture, sous la conduite du guide et sur présentation de la carte de membre
- voter à l'assemblée générale de l'association
- s'informer sur les affaires de l'association dans le cadre de l'assemblée générale.

III. Organes de l'association

Article 10

Organes

Les organes de l'association sont:

- a) l'assemblée générale
- b) le comité
- c) les vérificateurs aux comptes.

Article 11

Assemblée générale (A.G.)

L'assemblée générale des membres est le pouvoir suprême de l'association. Elle est convoquée par le Comité au moins une fois par an, dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice annuel.

Elle peut être en outre convoquée par le Comité si celui-ci l'estime nécessaire ou si 40 membres au moins en font la demande.

Article 12

Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire est adressée à chaque membre à l'adresse indiquée par lui au Comité, au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée. Elle est accompagnée d'un ordre du jour.

Article 13

Affaires traitées par l'assemblée générale

L'assemblée générale a notamment les attributions suivantes:

- a) la nomination pour deux ans du président, des membres du Comité et des vérificateurs aux comptes
- b) la fixation des cotisations annuelles
- c) l'approbation des comptes et de la gestion
- d) les décisions d'une portée générale concernant le but, l'administration et les projets de l'association
- e) les modifications statutaires
- f) la dissolution
- g) l'exclusion de membres pour justes motifs
- h) la nomination de membres d'honneur.

Elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour, quel que soit le nombre des membres présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Article 14

Propositions des membres

Les membres qui désirent voir un objet ou un point particulier porté à l'ordre du jour de l'assemblée générale doivent s'adresser par écrit au Comité, au moins dix jours avant l'assemblée générale.

Article 15

Le Comité

L'association est administrée par un Comité de 7 à 9 membres, désignées pour deux ans par l'assemblée générale. Seules des personnes physiques peuvent appartenir au Comité.

Le Comité a notamment pour compétence de gérer les affaires de l'association et de représenter celle-ci. Il se prononce en outre sur l'admission des membres.

Le Comité peut déléguer l'exécution de certaines tâches courantes au bureau ou à des tiers.

Article 16

Bénévolat

Le Comité remplit sa tâche à titre bénévole, ses membres ne sont indemnisés que pour leurs frais, à l'exception du poste de secrétaire.

Article 17

Le bureau

Un bureau, composé du président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire (deux fonctions pouvant être assumées par une même personne), traite les affaires courantes. Le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire ont collectivement la signature sociale à deux et peuvent représenter et engager la société.

Article 18

Vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs aux comptes sont élus, pour une période de deux ans, par l'assemblée générale parmi les membres. Ils sont au nombre de deux et sont assistés par deux suppléants.

IV. Dissolution

Article 19

Dissolution

La décision de dissolution est prise en assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents. En cas de liquidation, le solde actif du compte de liquidation sera affecté à des buts d'intérêt public, en prenant en considération l'aide reçue par l'Etat de Vaud et la Confédération Suisse et les servitudes créées en leur faveur.

V. Divers

Article 20

L'association n'est tenue envers les tiers qu'à concurrence des biens qu'elle possède. Les membres n'assument aucun engagement personnel.

Article 21

Entrée en vigueur des statuts

Les présents statuts, adoptés en assemblée générale du 28 avril 1996, entrent en vigueur immédiatement et remplacent ceux du 21 avril 1985.

Assemblée générale
Dimanche 27 avril 1997
11 heures

- 67 Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au château le dimanche 27 avril 1997, à 11 heures dans la salle des Oron.
Après l'Assemblée, l'apéritif vous sera offert par l'Association.
Le déjeuner débutera à 12 heures 30, servi par le restaurateur officiel du château, le Montreux Palace.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Procès-verbal
2. Rapport du président
3. Rapport du trésorier
4. Rapport de la commission de vérification des comptes
5. Adoption des comptes 1996
6. Budget 1997
8. Election du Comité
9. Election du Président
10. Election des vérificateurs des comptes
11. Propositions individuelles et divers.

Assemblée générale
Dimanche 27 avril 1997

Menu du déjeuner

68

Mousseline de truite saumonée et de perchette au brocoli

Bisque de homard

Longe de veau à la broche du château

Sauce aux champignons

Pommes croquettes (rösti)

Endives

Pois mange-tout

Tomates

Buffet de fromages

Le choix du pâtissier

Café à discrétion

Mignardises

Fr. 60.- par membre de l'Association (service compris) et par personne accompagnante non membre (une personne accompagnante par membre).

Attention: l'inscription au repas se fait en payant le montant dû jusqu'au 10 avril, à l'aide du bulletin vert joint à ce bulletin. La secrétaire de l'ACCO répondra volontiers à toute question sur cette manière de faire (tél. 021 907 90 51). Vous avez la possibilité d'émettre un voeu quant à la salle souhaitée; dans la mesure du possible, notre secrétaire essaiera de le réaliser.

Il est important d'observer le délai mentionné pour permettre de vous envoyer à temps des coupons de repas.

Les inscriptions seront admises au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite des places disponibles.

Paiement de la cotisation annuelle

69

Comme d'habitude, vous recevez simultanément deux bulletins verts. Un pour le paiement de votre participation à l'Assemblée générale, un autre pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association.

Afin de faciliter la tâche de notre trésorier, ne confondez pas les deux!

Aidez-nous à économiser: l'office des chèques postaux nous facture Fr.1.10 pour chaque versement jusqu'à Fr. 50.- effectué directement au guichet de la poste. Par contre ce même versement est gratuit, s'il est fait par virement postal ou par ordre de paiement bancaire. Dans le but d'éviter des frais à notre Association, essayez de faire des virements. Merci.

Rappel des montants à payer:

<input type="radio"/> Membre individuel, cotisation annuelle	Fr.	30.-
<input type="radio"/> Couple, cotisation annuelle	Fr.	50.-
<input type="radio"/> Membre collectif, cotisation annuelle minimum	Fr.	300.-
<input type="radio"/> Membre à vie, cotisation unique de	Fr.	600.-
<input type="radio"/> Membre à vie, couple, cotisation unique de	Fr.	1000.-

Tarif de location des salles

Salle des Gardes: (*maximum 78 personnes*)

70

prix minimum jusqu'à 30 personnes.....Fr.	320.-
de 31 à 40 personnes	265.-
par personne supplémentaire.....	5.50

Salle de Justice: (*maximum 172 personnes*)

prix minimum jusqu'à 60 personnes.....	550.-
de 61 à 80 personnes	430.-
par personne supplémentaire.....	5.50

Salle des Tortures:

location pour repas (<i>maximum 60 personnes</i>)	270.-
location pour apéritif sans repas	100.-

Salle des Oron

(*maximum 90 places pour les repas, 160 pour des conférences*)

Pour congrès, conférences, assemblées, exposition, concert, etc	430.-
En cas de location d'une deuxième salle pour les repas	220.-
Location pour apéritif sans repas	130.-

Tout le rez-de-chaussée (*4 salles, maximum 400 personnes*) 1'300.-

Le chauffage et l'illumination extérieure du château sont compris dans le tarif.

Pour le prix des menus, consulter le Restaurateur officiel du Château:

Le Montreux Palace, 100 Grand-Rue 1820 **Montreux**

© (021) 962 12 12 ou 962 15 55 Télèx 453 101 Fax (021) 962 17 17

Bureau: Château d'Oron © (021) 907 88 27

Bibliographie:

Héli LIARD.- Le château et la Seigneurie d'Oron.- Photographies de Jean-Claude Decorges.- Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979.- 32 pages (*Collection Trésors de mon pays, No 179*). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON : 1934-1984.- Oron : Imprimerie Campiche, 1984.- 63 pages illustrées Fr. 15.-

Vidéo:

"Le château d'Oron: reconstitution historique". Noir et blanc, muet de 1943. Fr. 35.-

Ces ouvrages sont en vente au Château.

Crédit photographique et illustrations:

Page de couverture: le château d'Oron par André Locher

Page 7: photo de Raymond Junod par Philippe Gonus

Page 17: Axel Kahn par Philippe Gonus

Page 18: Martine Brunshwig-Graf par Philippe Gonus

Page 19: Jean Piat par Philippe Gonus

Page 27: Vue aérienne par André Locher

Page 32: les collégiens par le Collège de Prilly

Rédaction:

Comité de rédaction: Marianne Corboz et André Locher

Concept et conseils graphiques: Werner Jeker

Mise en page: André Locher et son Macintosh

Notes:

72